

La presse alternative au Québec (1) Contre vents et marées

Les 21 et 22 janvier dernier se déroulaient à Montréal les Etats généraux populaires sur les communications. Plus de 200 délégués des média alternatifs, populaires et syndicaux se sont retrouvés pour faire le point et élaborer de nouvelles stratégies d'action. A l'heure de la crise économique, du virage technologique et du désengagement politique d'une partie importante de la population, que deviennent les média alternatifs? Notre collaborateur Michel Beaulieu, journaliste-pigiste, a rencontré plusieurs intervenants du milieu et décrit, dans une série de trois dossiers se poursuivant lundi et mardi, les grandeurs et les misères de la presse alternative au Québec.

par Michel Beaulieu

Collaboration spéciale

En 1983, quatre revues alternatives, *Presse Libre*, *Focus*, *Le Temps Fou* et *Luttes Urbaines*, disparaissent coup sur coup. La grande désillusion politique des années 80 a finalement fait son oeuvre. Pourtant, pendant ce temps, les radios communautaires poussent comme des champignons. L'oreille se désengagerait-elle moins vite que l'oeil? Débanbade prévisible de l'écrit à l'heure du "walkman"? Allez-y voir! De 1982 à 1983, l'Association des média écrits communautaires du Québec (AMECQ) est passée de 12 à 34 journaux membres! Alors?

Ebranlés comme plusieurs autres secteurs de la société par le virage technologique et la crise économique, les média alternatifs sont tout simplement en mutation.

"Pour nous la culture politique née à la fin des années 60 est tombée en désuétude, ce qui ne veut pas dire que les idéaux qu'elle transportait sont morts, encore moins qu'ils ont trouvé racine dans la réalité". C'est

en ces mots que l'ex-directrice du *Temps fou*, Véronique Dassas, mettait lucidement un terme, en septembre 1983, à l'aventure de cette revue. Fondée en 1979, le *Temps Fou* s'était imposé au cours des cinq dernières années comme le chef de file de la presse alternative au Québec. Sa disparition prit tout le monde par surprise... et enclencha pour de bon un examen de conscience devenu nécessaire.

Déjà, de nouveaux modèles émergent. Des modèles comme *La vie en rose*. Insérée pendant près d'une année dans le *Temps Fou*, la revue féministe a survécu à son véhicule des premières heures, a su échapper à l'hécatombe. "Dès le départ, nous étions décidées à faire du journalisme, à démontrer et développer nos capacités sur le plan professionnel, raconte Lise Moisan, permanente à la revue. La faveur relative dont nous bénéficions auprès des média traditionnels, nous l'avons acquise en investissant une énergie astronomique".

Un virage

Signe des temps, au cours d'un colloque en octobre dernier, les jour-

naux communautaires, réunis au sein de l'AMECQ, se sont définis comme des "entreprises de presse communautaires". Un virage qui fait dresser les cheveux sur la tête des collaborateurs de *Droit de Parole*, le journal communautaire de Québec.

"*Droit de Parole* a dix ans, et s'il veut continuer à vivre, il devra poursuivre sa lente implantation, continuer à s'organiser sur ce qui lui ressemble, le milieu populaire permanent à *Droit de Parole*".

Le nouveau crédo des journaux alternatifs, rentabilité, publicité, étude de marché, public cible, servira-t-il vraiment la population? "Certains journaux communautaires en sont même rendus à publier l'horaire de TV", me lance Denis Cusson. L'AMECQ est-elle en train de se muer en association d'hebdos pantouflards?

Avec 16 radios communautaires implantées sur son territoire (comparativement à 12 pour l'ensemble du Canada anglais), le Québec peut se comparer avantageusement avec n'importe quelle nation du monde. Situation confirmée par la tenue au cours de l'été 83 d'un colloque international sur les radios communautaires à Montréal. Aux dernières nouvelles, l'expansion n'était tou-

jours pas terminée. Six des 22 membres de l'ARCQ, l'Association des radios communautaires du Québec, n'attendent que le feu vert du CRTC pour envahir les ondes. Derrière cet âge d'or de la radio s'agit le ministère des communications. Pendant que les média écrits se partagent une maigre subvention de \$100,000, les radios héritent de \$1,2 million. Quelles visées motivent le ministère? L'amour de la musique?

Malgré la bourrasque

Traditionnellement, les cadavres de revues alternatives tombées au champ d'honneur se sont toujours rapidement mués en excellent compost pour une nouvelle vague de combattants. *Mainmise*, agonisant, a transmis le flambeau (et sa liste d'abonnés!) au *Temps Fou*. Sur ce point, rien n'a changé. En 1983, deux nouvelles revues ont fait leur apparition sur le marché.

"*Idées et Pratiques Alternatives*", un trimestriel, avec Pierre Vallières en coulisse, s'est voué à la construction du "Nouvel Age" au Québec. Le lancement de la revue à Québec en octobre à l'édifice de La Laurentienne souleva de nombreuses

critiques; depuis quand bavarde-t-on d'alternative dans les salons huppés de la Grande-Allée? Mais le numéro d'hiver est prometteur.

A l'autre bout du spectre, *Mouvements*, issu du milieu syndical, se veut une liaison entre syndicats et groupes populaires, voire un magazine d'information engagé et ouvert sur l'international. Pour Guy Brouillette, coordonnateur à la rédaction, il s'agit "d'une façon de briser l'esprit corporatiste, le repli sur soi, et de s'ouvrir au monde". Les germes d'un rapprochement syndical-groupe populaires-milieu alternatif?

Rentabilité, regroupement de la gauche, enracinement dans le milieu, ouverture sur le monde, autant d'idées qui hantent les média alternatifs en 1984. Malgré la bourrasque, ceux qui, selon la très belle définition du journaliste Marc Rabois (dans "Libérer les communications") "œuvrent pour faire comprendre le monde dans une optique qui peut contribuer à le changer", n'ont pas jeté la serviette.

"Selon le Dictionnaire des mots nouveaux de Pierre Gilbert, l'emploi du mot "alternative" est critiqué mais fréquent au sens de solution de remplacement.

illustration Guy Lessard

Pas un jouet, mais une entreprise

On estime à plus de 400 le nombre de périodiques, journaux, mensuels, hebdomadaires et "ir-régulomadaires" qui ont circulé à un moment ou à un autre depuis la fin des années 60 au Québec.

Au cours des 15 dernières années, la preuve a été faite: il n'est pas facile de survivre en tant que médium écrit alternatif. Quelles sont les vertus du parfait rédacteur alternatif? "La pauvreté et l'abnégation", répond Denis Cusson, de *Droit de Parole*, en riant. Dans ces conditions, pourquoi fonde-t-on régulièrement au Québec, depuis 20 ans, des revues alternatives?

Guy Brouillette, de *Mouvements* (magazine syndical et populaire), raconte, avec le sourire de celui qui a cessé de croire, la conférence de presse ayant marqué le lancement de la revue à l'automne 1983. "Nous avons expédié 150 lettres, une copie à tous les média du Québec. Certains ont même été prévenus trois fois. Le jour venu... pas un seul journaliste en vue! Le lendemain, dans *Le Devoir*, un article sur le lancement de... l'agenda Croc!"

Les média traditionnels

Le différend syndicats-presse traditionnelle a atteint au cours des dernières années, selon les milieux syndicaux, de nouveaux sommets. Pour Irène-Hélène Berger, présidente du Conseil central de la CSN et autrefois de Radio-Québec, l'intérêt des média traditionnels se limite "aux piquets de grève (avec violence de préférence), à l'infiltration des groupes populaires et à la présence des communistes!" Avec seulement trois journalistes attachés aux affaires syndicales pour l'ensemble de la presse québécoise, les média traditionnels ne parviennent

probablement même pas à couvrir ces "faits saillants!"

L'art, comme les affaires syndicales, peut aussi être traité, "maltraité", de bien des façons. En mars 1978, en réaction à l'apathie des média traditionnels face aux nouveaux courants artistiques, paraît *Intervention*. Plus socio-culturelle que proprement politique, la revue pose un regard critique sur l'art et la société, vibre au rythme de "l'art vivant" et dénonce l'"art-biblot" dont raffolent les média traditionnels. Particularité: la revue, les idées et les gens qui l'animent sont de Québec, tout comme les artisans de la revue littéraire *Nuit Blanche*.

Six ans plus tard, raconte Alain Richard, membre du collectif, ce trimestriel se trouve toujours à la fine pointe du mouvement culturel mondial... et plus que jamais ignoré des média traditionnels!

"*Intervention*, conclut Richard, c'est l'événement que personne d'autre ne veut couvrir."

Au café des Récollets, boulevard Langelier, des membres de *Droit de Parole* me parlent de l'audience publique de Radio Basse-Ville devant le CRTC. Bien que l'événement ait été largement publicisé, et soit plutôt particulier — il n'y a pas 32 radios communautaires à Québec — pas l'ombre d'un journaliste dans la salle. A la question "Quelle est la nécessité de Radio Basse-Ville à Québec?", les partisans de la nouvelle radio n'auront qu'à se retourner et à pointer du doigt les sièges vides. "Si nous ne parlons pas pour nous, qui le fera?"

S'engager

Assistés sociaux, mouvements de locataires, chômeurs, travailleurs à faibles revenus, figurent mal en première page. La misère, les groupes populaires en savent quelque

chose, se vend mal. Plutôt que de parler de la dégénérescence provoquée de Saint-Roch, on insistera sur la renaissance artificielle du Vieux-Port. Pour les membres de *Droit de Parole*, pas d'hésitation possible. "Il n'y a plus de presse d'opinion. Pour contenter tout le monde et maintenir les ventes, la presse traditionnelle refuse de s'engager. Ce qui n'empêche pas les journaux traditionnels de véhiculer, en catimini, les valeurs de l'élite."

Si la misère se vend mal, la femme, elle, se vend bien. Trop bien même, au goût des collaboratrices de la *Vie en Rose*. Pendant près d'un an, irritées par le sort fait aux femmes dans les média traditionnels, elles feront "des assemblées de cuisine". Quatre ans plus tard, la *Vie en Rose* tire à 15,000 exemplaires et a permis à plus de 85 femmes d'exprimer un point de vue différent et créatif sur leur situation.

Ce qui n'empêche pas les média traditionnels d'être souvent réticents face aux "expertises" des membres de la revue. Constatation confirmée par Lise Moisan. "A l'étranger, en France, aux Etats-Unis, au Canada anglais, les gens qui nous connaissent ne tarissent pas d'éloges pour la revue. Ici, malgré la faveur relative dont nous gratifient les média traditionnels, on se sent boudé." N'entre pas qui veut au club sélect des mass-média!

A *Mouvements*, on rêve du jour où l'on pourra se permettre de "s'attaquer à des dossiers scandaleux". La presse traditionnelle ne se montre pas très enthousiaste à poursuivre des dossiers d'enquête. Surtout, rester "neutre". Plutôt que de se pencher sur les jeux de pouvoir, faire une description "objective" des événements. Cette réserve apparaît de façon encore plus criante en région, là où presse locale et autorités travaillent main dans la main. C'est pour avoir eu la fâcheuse habitude



Les journaux traditionnels... à la poubelle! photo Patrick Altman
Cette photo illustre la page couverture du premier numéro de la revue *Intervention*.

de fouiner partout que la revue *Focus* au Saguenay est disparue.

"Une revue alternative, ce n'est pas un joujou!" devait s'écrier un participant, au cours d'un débat animé, dans le cadre des Etats généraux sur les communications. Ce n'est pas un joujou, mais une "entreprise" vouée à démasquer les

biais, à s'attaquer aux dossiers ignorés, à attirer l'attention sur ce ou ceux que l'on préférerait ignorer. Ce n'est pas un joujou, mais un miroir, reflétant un projet de société. Ce n'est pas un joujou mais une stratégie de changement social.

Lundi: Echecs et succès.

Réforme du mode de scrutin La parole appartient aux députés

"La décision finale appartient à l'Assemblée nationale: aux députés de jouer! La suite des événements est d'ordre politique."



réjean
lacombe

En balisant ainsi, au terme de leur rapport, le terrain sur lequel se transporte maintenant le débat sur l'épineuse question de la réforme du mode de scrutin, les membres de la Commission de la représentation électorale ont décidé de s'en remettre exclusivement à la volonté politique des 122 députés qui siègent à l'Assemblée nationale.

C'est, faut-il l'avouer, entretenir beaucoup d'espoir... ou d'illusion. Jusqu'à maintenant, les politiciens québécois n'ont jamais été tellement entichés à l'idée de moderniser l'appareil électoral. Aujourd'hui, tout autant qu'hier, le ciel de la réforme est tout aussi ombragé.

Malgré toutes les ouvertures qui s'offrent dorénavant aux législateurs avec la publication récente du rapport de la Commission de la représentation électorale, on aboutit invariablement au même cul-de-sac. Le rapport Côté risque, à l'instar du rapport Drouin publié en 1972, de se retrouver sur les tablettes.

Le tableau est fort éloquent. Les libéraux de Robert Bourassa repoussent, avec dédain presque, tout ce qui peut ressembler à un embryon de réforme. Un fort groupe de députés péquistes qui se targuent ouvertement d'être réformateurs, font eux aussi des gorges chaudes.

En fait, le décor politique est encombré de tellement d'intérêts partisans, surtout à l'aube de la prochaine élection générale, que tout projet de réforme du mode de scrutin risque de n'être encore pendant longtemps qu'un vœu pieux.

L'opposition libérale

Les libéraux, conscients de leur force électorale, n'entendent pas, dans le présent contexte, favoriser la moindre modification au système actuel.

Les plus récents sondages, même ceux du Parti québécois, indiquent clairement que le PLQ pourrait anéantir le Parti québécois si les élections avaient lieu immédiatement. Les libéraux se disent donc qu'il ne sert à rien de modifier un système électoral qui leur est favorable et qui, comble de malheur, serait de nature à favoriser quelque peu un adversaire.

Mais, en dépit de cette fière assurance, les libéraux n'en sont pas eux aussi au bout de leurs peines à ce

La commission de la représentation électorale a remis, cette semaine, son rapport sur la réforme du mode de scrutin. Il appartient désormais aux 122 députés de l'Assemblée nationale de lui donner suite ou de le déposer sur une tablette. Jusqu'à maintenant les politiciens québécois n'ont jamais été tellement entichés à l'idée de moderniser l'appareil électoral. Un référendum pourrait peut-être trancher la question. Réjean Lacombe fait le point.



Les opposants, péquistes et libéraux, à la réforme du mode de scrutin soutiennent que leurs électeurs se perdent dans les méandres de la "proportionnelle territoriale".

chapitre. L'unanimité n'est pas le lot du PLQ. L'ancien chef libéral, M. Claude Ryan, a déjà annoncé ses couleurs en favorisant, à l'encontre de ses confrères, la représentation proportionnelle régionale modérée. S'est ajoutée récemment à cette voix, celle de l'ancien président du PLQ, M. Larry Wilson, qui lui aussi épouse une réforme du mode de scrutin.

Qui plus est, le programme du PLQ contient un article qui favorise une certaine forme de représentation proportionnelle. Au moment du choix final, il est permis de croire que cette harmonie qui règne au sein des députés libéraux risque de s'effiloche. Les péquistes favorables à une réforme du mode de scrutin entendent mettre en lumière cet es-

prit de contradiction qui hante maintenant les libéraux.

L'opposition péquiste

Mais les libéraux ne sont pas seuls à faire connaître leur opposition à la "proportionnelle territoriale" recommandée par la commission. Quelques députés péquistes, principalement ceux qui proviennent des régions, n'hésitent pas à dénoncer toute réforme prétextant que leurs électeurs ne s'y retrouveront plus.

Mais il ne s'agit là que d'une minorité. On estime que pas moins de 20 députés péquistes éprouvent quelque réticence à donner mandat en blanc à leur ministre responsable de la réforme, M. Marc-André Bédard. Toutefois, parmi ces opposants,

on retrouve un fort important noyau de députés qui sont favorables à une réforme du mode de scrutin. Ils rejettent la formule proposée par le ministre Bédard et celle mise de l'avant par la commission. C'est donc dire que leur position n'est pas irréconciliable avec un éventuel projet qui amalgamerait des propositions de la proportionnelle territoriale et celle de la compensatoire.

À la lumière du prochain enjeu électoral, les députés péquistes seront placés devant une évidence. Si le système actuel, majoritaire unilatéral, est en vigueur lors du prochain scrutin, le PQ risque de se retrouver à l'Assemblée nationale avec quelques députés seulement. Si au contraire, une réforme basée sur la proportionnelle est mise

en application, ce score électoral risque fort bien d'être plus élevé.

Ce serait là un moyen, pour eux, de sauver les meubles lors du prochain rendez-vous électoral, si, évidemment, la même tendance enregistrée dans les récents sondages se maintient. Il est clair que les thuriféraires d'une réforme du mode de scrutin au sein du PQ n'hésiteront pas à évoquer cet argument lors des débats à venir.

Bédard-Lévesque

Mais dans tout ce décor se profile l'engagement pris par le ministre responsable de la réforme électorale, M. Bédard, et par le premier ministre René Lévesque, de donner au Québec un nouveau mode de scrutin.

Reste à savoir maintenant si MM. Lévesque et Bédard auront la volonté politique d'enclencher un mouvement favorable à une réforme de ce genre. M. Lévesque est sensible à ces modifications. Jusqu'à maintenant plus d'un observateur n'hésite pas à qualifier M. Lévesque de "réformateur".

Il a déjà à son crédit la réforme au chapitre du financement des partis politiques. S'est ajouté à sa panoplie la réforme du système parlementaire. Il lui manque un fleuron à sa couronne: la réforme du mode de scrutin.

Personne n'ignore que M. Lévesque n'a pas devant lui plusieurs années pour donner suite à ses espoirs de voir l'adoption d'un nouveau système électoral. Le temps presse. Les prochaines élections s'en viennent à grand pas et s'il veut que les Québécois étrennent un nouveau régime électoral, il lui faudra faire relativement vite.

Mais, il y a l'opposition manifestée par les libéraux. Toutefois, ce n'est pas là un handicap très important. Le gouvernement peut toujours se passer de l'appui du PLQ et agir d'une façon unilatérale. Ce qui est moins drôle pour lui, c'est l'opposition qu'il aura à surmonter au sein même de sa formation politique. La situation risque d'être un peu plus corsée.

Cependant, on oublie trop facilement que M. Lévesque a, par le passé, évoqué à quelques reprises l'idée de soumettre la question de la réforme du mode de scrutin à l'attention des Québécois par l'entremise d'un référendum. Il n'est pas exclu que si les députés ne s'entendent pas sur cette question, ce sont les Québécois qui agiront à titre d'arbitre.

Mais d'ici là, la situation n'est guère rose pour les partisans d'une réforme électorale. Le récent rapport de la commission risque fort bien de devenir un autre bibelot sur les tablettes.

C'était pourtant un très beau rapport...

L'OTAN, un malade qui se porte bien

L'OTAN, 35 ans après sa fondation, est un malade chronique qui se porte quand même assez bien.



rené
beaudin

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a été conçue en 1949 par les pays d'Europe occidentale pour faire contrepoids à l'Armée rouge, massée à la frontière des deux Europes, au cœur de l'Allemagne, et dont l'écrasante supériorité au chapitre des forces conventionnelles, nourrie chez les signataires du traité de Washington, une psychose d'invasion.

En vertu de ce traité, les Américains s'engagent à riposter massivement, par leur feu nucléaire, à toute agression soviétique contre leurs alliés. Ils compensent ainsi leur infériorité en matière de forces conventionnelles par leur monopole d'abord, leur supériorité écrasante, ensuite, en matière d'armes de destruction massive.

En 1957, en plaçant sur orbite le premier satellite artificiel de l'histoire, les Soviétiques fournissent la preuve qu'ils peuvent frapper le territoire américain avec leurs missiles balistiques. Désormais vulnérables à une frappe nucléaire soviétique sur leur territoire national, les États-Unis ne peuvent plus menacer avec autant de certitude et de crédibilité les Soviétiques de représailles massives en cas d'agression, peu importe sa nature ou son ampleur contre l'un des membres de l'OTAN.

La riposte graduée

La doctrine de riposte graduée a progressivement, durant les années soixante, remplacé celle des

Mercredi prochain, l'Alliance Atlantique célébrera son 35e anniversaire. Le 4 avril 1949, en effet, les gouvernements du Canada, des États-Unis et de dix pays européens fondaient cette alliance qui devait donner naissance à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. En dépit de ses déchirements internes, l'OTAN peut crier "mission accomplie", dans la mesure où l'invasion soviétique se fait toujours attendre. René Beaudin fait le point.

représailles massives. En vertu de cette doctrine, la riposte américaine serait proportionnée à la nature et à l'ampleur de la menace ou de l'agression.

Cette doctrine est depuis 1967 la doctrine officielle de l'OTAN. Mais depuis 1972, année de la signature des premiers accords sur la limitation des arsenaux stratégiques, qui consacrent la parité soviéto-américaine en cette matière, la riposte graduée n'a pratiquement plus aucun crédit. "Les États-Unis sont-ils prêts à sacrifier Washington ou New York pour sauver Bonn ou Francfort, Paris ou Berlin-ouest?" s'est-on alors demandé avec plus de force que jamais. Cette interrogation est au cœur des "malentendus transatlantiques" qui opposent les États-Unis à leurs alliés occidentaux depuis un quart de siècle.

Le déploiement des missiles Pershing-2 en Allemagne fédérale et des Cruise en RFA, en Italie, en G.-B., en Belgique et en Hollande, a restauré, au moins pour un temps, la crédibilité de la dissuasion américaine.

Désormais en cas d'assaut soviétique contre l'Europe de l'Ouest, les Américains devront lancer ces engins porteurs de charges nucléaires sur leurs cibles en territoire soviétique avant qu'ils ne tombent aux mains de l'Armée rouge. Ceux-là même qui reprochaient aux Américains de replier leur parapluie nucléaire, s'inquiètent maintenant de la rigidité de leurs engagements stratégiques.

De ce strict point de vue, le déploiement des Pershing-2 et des Cruise se justifie largement, peu importe que soient ou non pointés sur l'Europe occidentale ces fameux SS-20 soviétiques dont les euromissiles américains se veulent, en principe, la contrepartie.

Mais cette sécurité nouvelle s'accompagne d'un sentiment de frustration même chez ces Européens qui, ces derniers mois, ont plaidé avec un ferveur inégale la cause des Pershing-2 et des Cruise, mais auraient de loin préféré une réponse européenne à la menace des SS-20.

Une occasion manquée

Une récente, abondante et pénétrante littérature en cette matière en témoigne. La bataille des euromissiles, de M. Michel Tatu, et L'Europe face aux SS-20, de M. Michel Manel, s'interrogent entre autres choses sur cette "occasion manquée".

En laissant au gouvernement de Washington le pouvoir de procéder à d'éventuels tirs nucléaires sur le territoire soviétique, à partir de leurs propres territoires, les États européens ont non seulement abandonné cette "responsabilité politique cruciale" (...) "qui consiste à apprécier soi-même ses grands intérêts nationaux", mais aussi cette "garantie" qui place le pays "à l'abri des erreurs commises par un autre", souligne M. Tatu.

Le système dit de la "double clef" serait alors allé de soi, de conclure M. Tatu, les euromissiles

ne pouvant alors être utilisés que par consentement du gouvernement américain et du pays où les engins en question sont déployés. Si les États européens y ont finalement renoncé, c'est pour ne pas assumer les implications financières coûteuses de ce partage des responsabilités, comme le réclamait le gouvernement des États-Unis, et par "peur de leur propre peur" explique M. Tatu.

Les Européens, en effet, ont peur des Soviétiques.

Le rapport des forces dans le monde, notamment sur le vieux continent, étant ce qu'il est, les réactions soviétiques sont désormais déterminantes. Les États européens ont dès lors décidé de laisser aux Américains la responsabilité des décisions nucléaires pour ne pas se soumettre à la tentation de céder aux pressions de Moscou. Et pourtant, de rappeler l'auteur de La bataille des euromissiles, le système de double clef ne signifie pas "un doigt allemand sur la gachette, mais sur le cran de sécurité. Il équivaut à un droit de veto, non à un droit d'empoi".

Une absurdité stratégique

Pour l'auteur de L'Europe face aux SS-20, le colonel Michel Manel, l'abdication des Européens résulte d'un vice majeur de la construction et de l'unification du vieux continent. Parce qu'ils ont ignoré la dimension stratégique de l'union qu'ils envisagent de fonder, les Européens se sont fourvoyés. Ils se

sont leurrés en croyant construire l'Europe politique à partir de l'Europe économique, c'est-à-dire de la Communauté économique européenne.

"Il est nécessaire de reprendre la construction européenne sur de nouvelles bases qui ne peuvent être que géopolitiques et stratégiques; celles qui ont toujours prévalu au cours des siècles dans le lent façonnement des États à la recherche d'un équilibre et de frontières sûres", écrit le colonel Manel.

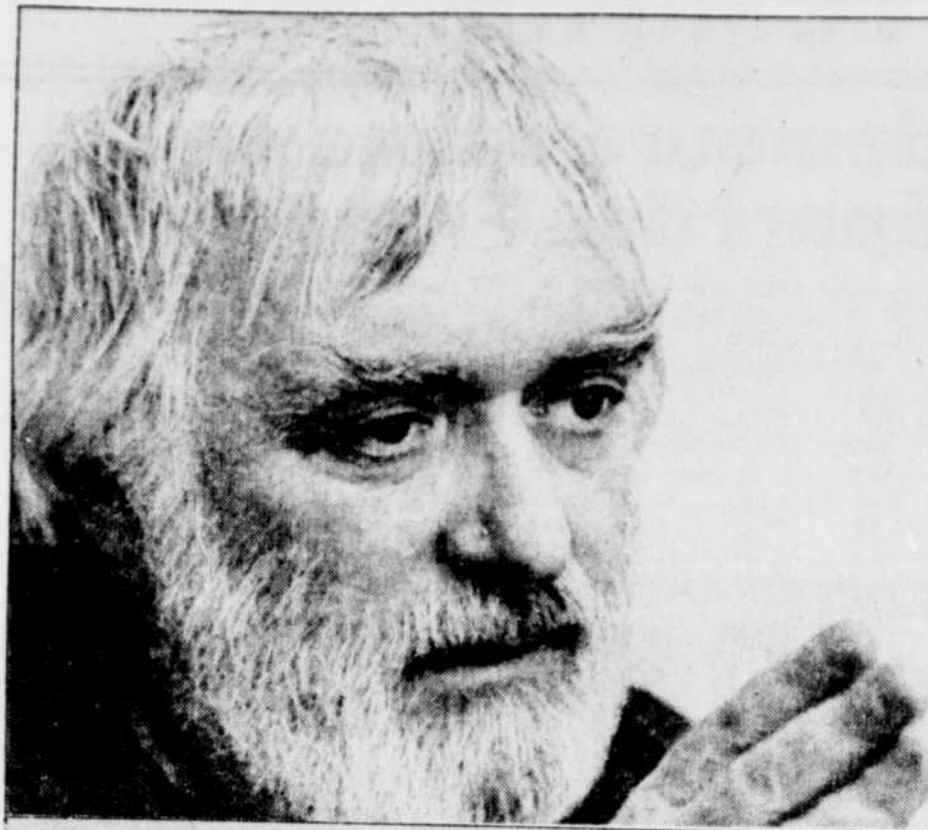
Parce qu'ils se croyaient incapables de désigner le décideur européen d'une éventuelle force de frappe communautaire, la plupart des responsables politiques du vieux continent, s'en remettant uniquement au bon vouloir d'un "décideur étranger" à leur communauté.

Il se peut que la crédibilité de la dissuasion américaine en Europe sorte renforcée par le déploiement des Pershing-2 et des Cruise parce que leur engagement presque automatique dans la bataille implique directement et immédiatement les États-Unis. Mais, il ne faut pas oublier que tout corps expéditionnaire, déployé dans un pays étranger, peu importe la nature de ses armements, est au service de la politique d'un gouvernement qui n'est pas celui du territoire sur lequel il se bat, fut-il celui d'un allié, rappelle le colonel Manel.

Ainsi, les "malentendus transatlantiques" se sont peut-être apaisés, mais lorsque les vagues soulevées par la "bataille des euromissiles" retomberont, ils referont surface. La maladie chronique de l'OTAN sera encore là.

Il reste que, 35 ans après sa fondation, l'Alliance Atlantique peut crier "mission accomplie" dans la mesure où l'invasion soviétique se fait toujours attendre.

En ce sens, l'Alliance Atlantique se porte bien.



"Ne croyez pas un mot de ce que je vous dis..."

Le Soleil, Roland Marcoux

Le "phénomène" Jacques Languirand Le bonheur au présent

Certains le portent aux nues, d'autres le traitent de farfelu, voire même de fumiste. Jacques Languirand ne laisse pas les gens indifférents. C'est un homme qu'on remarque et qu'on écoute.



anne-marie voisard

Sa belle tête grise qui lui donne des allures de philosophe, ses yeux bleus perçants qui surmontent de longs sourcils volontairement gardés en broussaille, il n'y a rien chez lui qui passe inaperçu. Pas même son ventre proéminent, curieux paradoxe chez un adepte de la méditation. Et quelle voix! Il y en a qui s'imposent de longues balades en auto le dimanche soir, juste pour se donner le plaisir de l'entendre à la radio. Ce qui n'empêche pas ses détracteurs de juger son rire démoniaque.

Avant de rencontrer Jacques Languirand, je me situais dans le camp des sceptiques, d'autant plus que je ne suis pas du tout versée dans l'esotérisme. Un homme charmant, je n'en doutais pas une seconde. Mais peut-être bien aussi un comédien. Le théâtre mène à tout et pourquoi pas à Mater Materia? L'entretien a duré trois heures. J'ai été conquise.

La souffrance

Derrière le personnage excentrique, on découvre un homme qui a beaucoup réfléchi et qui a su, jusqu'à un certain point, apprivoiser la souffrance. Jacques Languirand a vécu une enfance malheureuse. Né à Montréal, rue Saint-Denis, orphelin de mère à 2½ ans, élevé par un père paranoïaque (qui lui a transmis quelques tendances à se sentir persécuté, confie-t-il), mis à la porte de quelques collègues et même de la renommée troupe des Compagnons de Saint-Laurent, Jacques Languirand n'en a pas moins connu la gloire très jeune. C'est René Lévesque, pour son émission Carrefour, qui est allé le chercher à Paris où il faisait carrière au service canadien de l'Office de la radio-télévision française. "En six mois, nous étions tous devenus des vedettes".

Puis le communicateur s'est fait dramaturge, ce qui nous a valu entre autres Les Insolites et Les Grands Départs. Mais aujourd'hui, avec le recul de ses 53 ans, Languirand avoue ne s'être jamais considéré comme un écrivain majeur. "Je suis, dit-il, un bon technicien de l'art dramatique". D'ailleurs, il a complètement rompu avec le théâtre, sans pour autant cesser d'écrire.

Un nouveau départ

De McLuhan à Pythagore, recherche sur les nombres et l'esthétique, publié en 1972, marque le début d'une nouvelle tranche de vie. Ont suivi Mater Materia, qui est aussi le nom du centre qu'il dirige depuis deux ans à Cowansville, dans les Cantons

de l'Est, la Voie initiatique et bientôt un essai sur la réincarnation.

A 38 ans, Jacques Languirand, homme d'action tourné vers l'ambition, a été frappé par l'échec. Son projet de Centre culturel dans le Vieux-Montréal, sur lequel il avait tout mis, est mort à peine né. Il a mis deux ans à se sortir de la dépression. C'est à cette époque, à l'occasion d'une psychothérapie, qu'il a découvert Carl Jung et que sa perception des événements a commencé à se modifier.

En pleine recherche sur lui-même et sur le sens de la vie, Languirand s'est laissé attirer par le mouvement psychédélique. Ce fut son époque Drano. La consommation de drogues, "restreinte", précise-t-il, l'a amené à déboucher sur des états altérés de conscience.

Le temps présent

Vivre ici / Maintenant, comme le dit une de ses séries d'émissions télévisées, Jacques Languirand fait tout ce qu'il peut aujourd'hui pour se concentrer sur le moment présent. C'est sans doute pourquoi le temps passe si vite en sa compagnie. Le passé nous fait souffrir. L'espoir est un piège. On vit dans l'attente, ce qui nous empêche d'être parfaitement heureux.

Jacques Languirand est beaucoup préoccupé par le bonheur. Sa philosophie en est une de non-souffrance. Il n'y a pas de dogmes chez lui et de moins en moins de théorie. C'est à chacun de faire ses propres découvertes en devenant plus conscient. Voir, c'est la clé. Et pour nous y aider, il y a la méditation. Celle que pratique Languirand, deux fois par jour, n'est pas de type "flyé". "Je m'assois. J'écoute les bruits autour ou j'entends ma respiration. Pendant ce temps, le mental est suspendu".

Peu d'interdits

Non, ce n'est pas une farce. J'ai vu Languirand, les yeux fermés. J'ai senti le calme autour de lui. Mais tout cela est loin des enseignements de la doctrine catholique. D'ailleurs, le maître de Mater Materia se méfie des structures. Il n'a rien non plus d'un ascète, même s'il a opté depuis un certain temps pour le végétarisme, et n'aspire pas davantage à le devenir. Les interdits lui répugnent ("il y a déjà bien assez de souffrance comme ça dans la vie"), sauf si c'est pour éviter de faire du mal aux autres.

Languirand se défend bien d'être un gourou, mais il ne résiste pas à l'envie de transmettre le fruit de ses recherches. Mater Materia lui fournit cette occasion. Les auditeurs sont cependant prévenus. "Ne croyez pas un mot de ce que je vous dis". Il faut que ça vienne de l'intérieur.

Communicateur dans l'âme, Jacques Languirand a besoin d'un public. Dans les moments de grand découragement, son chien Platon a accompagné sa solitude. Même aujourd'hui, lors des tournées de conférences, il y a Horus, du nom d'un dieu solaire grec, qui suit le maître. Le bonheur est un objectif difficile à atteindre.

Jacques Languirand, communicateur de carrière devenu vedette de l'esotérisme, est un personnage haut en couleur, mais souvent controversé. Il a aussi le défaut de n'être pas toujours pris au sérieux. Pourtant, l'homme est attachant. Il s'est rendu à nos bureaux la semaine dernière dans le cadre d'une tournée de promotion à l'occasion d'un symposium qui se tient demain, à Québec, sur le thème de "L'avenir, un choix maintenant". Anne-Marie Voisard l'a rencontré.



"Nos hommes politiques, cette élite d'argent et de pouvoir..."

Le Soleil, Roland Marcoux

Pour se libérer, choisir la conscience

Les nouvelles valeurs sont absentes des médias. On offre une vision abstraite des choses, quand on ne glisse pas tout à fait vers le simple divertissement. Il n'y a pas de place pour le vécu des gens.

Cette constatation inquiète Jacques Languirand, écrivain, homme de théâtre, animateur à la radio et à la télévision, designer, professeur en communication. Et ce sont surtout, à son avis, les patrons qui sont responsables de cette situation, parce qu'ils ne peuvent pas, dit-il, "s'imaginer que leurs voisins ont des préoccupations plus élevées que les leurs".

La population est de plus en plus instruite et les médias n'en tiennent pas compte. Ceux qui osent aller plus loin passent pour des marginaux, comme Jacques Languirand, justement. C'est la cerise sur le gâteau. Notre interlocuteur en prend pour exemple son émission du dimanche soir à la radio de Radio-Canada. "Je suis l'animateur qui a la plus grosse cote d'écoute à Montréal actuellement, le dimanche".

Il va falloir, croit Languirand, que la profession se redéfinisse et qu'on cesse de se laisser accaparer par le quotidien pour prendre le temps de respirer sur le contenu. Les médias sont tombés dans le piège du marketing qui conduit à l'aplatissement. Que veulent les lecteurs? C'est le dénominateur commun qui l'emporte. Donc, au bout de la ligne, la photo sanglante à la une.

La social-démocratie

Les médias ne sont pas les seuls à être pointés du doigt. Nos hommes politiques, "cette élite d'argent et de pouvoir", aussi. Jacques Languirand, indépendantiste de la première heure, aux côtés d'Hubert Aquin, en a long à dire contre la social-démocratie, telle qu'elle se pratique aujourd'hui.

D'ailleurs, à l'époque de gloire du Parti québécois, c'est exactement cela, la social-démocratie, qui a empêché Jacques Languirand de s'engager plus avant dans cette for-

mation politique. "On trouvait, dit-il, que ça débouchait vers la bureaucratie." Il reconnaît néanmoins avoir été attiré par la thèse socialiste. "Mais, entre les mains de l'État, ça nous inquiétait." Et il trouve maintenant que les faits justifient largement ses appréhensions.

L'aventure de Loto-Québec le scandalise. On vend de l'espoir aux plus démunis. L'État, selon Languirand, ne devrait pas faire autre chose que gérer les lois. C'est bien assez. Pas besoin de préciser que notre interlocuteur ne milite dans aucun parti. C'est la structure elle-même qui lui répugne.

La lutte des femmes

D'autres problèmes, comme celui notamment de la lutte des femmes, sont abordés avec beaucoup plus de réserve. "Comment faire pour apaiser", demande Languirand qui veut surtout éviter de jeter de l'huile sur le feu. Bien sûr, il est important que les femmes puissent faire reconnaître leurs droits fondamentaux. Mais les hommes ont peur, parce qu'ils sont, autant que les femmes, victimes du système.

Languirand, qui avoue s'être converti lentement au féminisme, après avoir été "un bon macho intellectuel", craint que l'on soit en train de faire fausse route. La nouvelle société, qui est en voie de se redéfinir en fonction du double salaire, ne conduit pas nécessairement, selon lui, vers la libération de la femme.

Puis, il s'enflamme. Tout cela, dit-il, repose sur des valeurs de 1950. On veut faire sortir les femmes à l'extérieur, alors que la majorité des gens vont bientôt pouvoir travailler à la maison.

L'argent

La solution, même si Languirand ne prétend pas avoir toutes les réponses, pourrait être dans un retour à la propriété territoriale. Comme dans la tradition amérindienne, la maison et la terre devraient appartenir de

droit à la femme. Celle-ci s'en trouverait davantage valorisée et surtout elle en retirerait un plus grand sécurité.

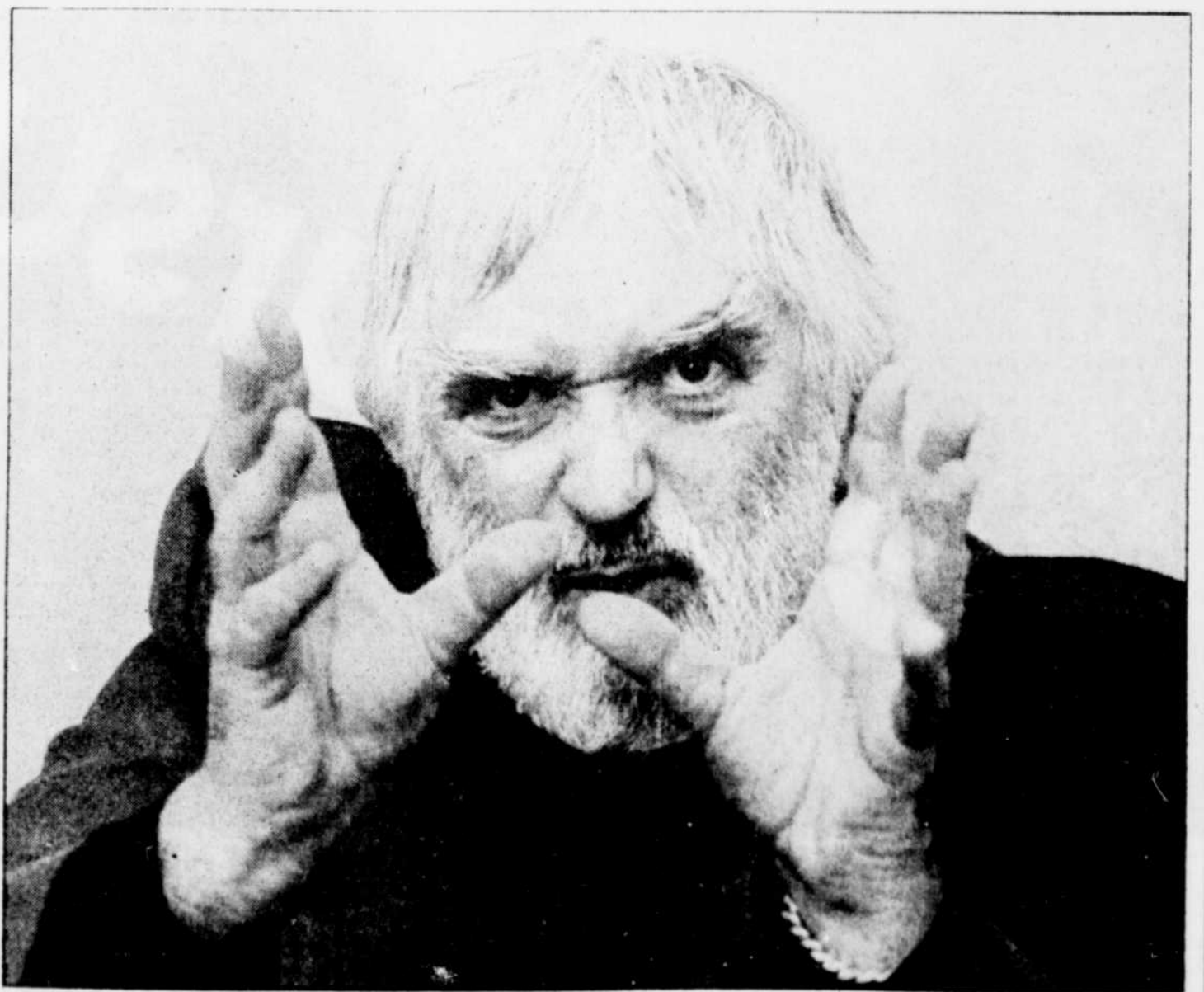
Passant de la théorie à la pratique, Languirand a d'ailleurs tenu à ce que Mater Materia, son domaine de Cowansville qui s'étend sur 118 acres, soit enregistré au nom de sa compagnie de vie depuis 30 ans, Yolande. Pour ce faire, il a hypothéqué son vieux château de Westmount. Mais il avoue ne pas se sentir attiré par l'argent. "Je vis bien, mais je travaille beaucoup." Il aurait pu se satisfaire de ses droits d'auteur. Il a préféré se lancer dans l'entreprise, "parce que ça nous aidait, dit-il, à donner un sens à notre vie".

Couple et famille

Les enfants aujourd'hui ont acquis leur autonomie. Pascal, "le fils de mon cœur", a délaissé la musique psychédélique que son père affectionnait tant, pour une forme plus commerciale. Martine, elle aussi spécialiste en communication et graphiste, se consacre à Mater Materia.

Et que pense Jacques Languirand de la vie de couple? Le principal problème, dit-il, c'est la longévité. C'est pour cela qu'il y a autant de séparations et de divorces. N'empêche que certaines unions résistent à l'usure du temps.

Jacques et Yolande Languirand animent ensemble un atelier sur le couple. "Nous ne communiquons que ce que nous avons vécu", comme, par exemple, cette complicité qui les aide à mieux se comprendre. Une des clés, enseigne Languirand, c'est de savoir reconnaître, à travers les réactions de l'autre, si c'est l'enfant ou le parent qui agit. La femme qui dit à son mari: "Aide-moi à faire mes comptes, je ne comprends rien aux chiffres", redevient petite fille. L'homme qui s'impatiente, quand sa femme quitte la maison plus longtemps que prévu, a de fortes chances de rechercher sa mère. L'important, c'est d'être conscient. Voilà où se trouve la vraie libération.



Le Soleil, Roland Marcoux



SERVICE 5 ANS

SONY TRINITRON 28 po.
KV-2649RX, Télécouleur 28 po. Trinitron, câble-lecteur intégré 105 canaux, télécommande express, 2 haut-parleurs haute fidélité à "baffle reflex".

Service avec prêt d'un télécouleur gratuit pendant 5 ans suivant votre achat chez Sélectronic.

1599\$

• Québec, 605, Belvédère, 983-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 • Charlesbourg, 5585, 1^{re} Avenue, 626-4841 • Lévis, 263, Trans-Canada, 837-6525 • Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoît N., 629-2300 • Jonquière, 2338, St-Dominique, 547-3633 • Alma, Carrefour Alma, 668-8285 • La Malbaie, 444, St-Etienne, 665-2344

LE MONDE

Beyrouth demeure calme en dépit du départ des Français

BEYROUTH (d'après AFP et AP) — Les soldats français ont évacué hier matin le passage du Musée, seule voie de communication entre les deux secteurs de Beyrouth, ainsi que les positions sur la ligne de démarcation qui n'avaient pas encore été évacuées la veille, laissant la place aux 40 observateurs français du cessez-le-feu et aux policiers libanais.

Etonnamment, malgré ce retrait de la dernière présence de la Force multinationale arrivée en septembre 1982, le cessez-le-feu sur tous les fronts de Beyrouth et de la montagne s'est maintenu hier, pour la deuxième journée consécutive, sauf pour quelques tirs d'artillerie dans la région portuaire.

C'est la première fois depuis l'annonce d'un cessez-le-feu global et définitif, le 20 mars, que celui-ci est aussi généralement respecté par toutes les parties.

coups de feu isolés avaient été tirés pendant la nuit précédente. Ce calme tient à une entente respectée des factions libanaises de retirer leurs milices de part et d'autre de la ligne de démarcation entre le secteur chrétien de Beyrouth-Est et la partie occidentale de la capitale, majoritairement musulmane.

Au Sud-Liban

Par ailleurs, au Sud-Liban, une vive tension régnait hier pour une deuxième journée de grève de protestation contre les pratiques de l'armée israélienne.

Le chef du gouvernement libanais, M. Chafic Wazzan, s'est entretenu hier avec l'ambassadeur des Etats-Unis au Liban, M. Reginal Bartholomew, de la situation dans cette région, soulignant la nécessité d'un arrêt immédiat des pratiques arbitraires israéliennes

ainsi que l'urgence de mettre un terme à l'occupation israélienne dans les plus brefs délais, selon l'Agence nationale d'information (ANI, officielle).

Le seul moyen de contact actuellement possible entre Beyrouth et le Sud-Liban reste la radio. Les forces

israéliennes ont fermé mercredi la route Bateh-Jezzine (à 23 km à l'est de Saïda), seule voie encore praticable menant de la capitale au sud du pays. Les communications téléphoniques sont également suspendues.

Avec le retrait des dernières troupes françaises, le président Reagan a ordonné à la flotte américaine croisant au large du Liban de "reprenre ses opérations normales" en Méditerranée en mettant fin officiellement à la mission du contingent américain au Liban.



Dans l'attente de monter à bord d'un bâtiment militaire croisant au large de Beyrouth, un soldat français de la Force multinationale a trouvé le temps de gratter sa guitare pendant que, derrière lui, brûle un camion dans la zone portuaire.

Le Jour de la Saie

se poursuit!

Oui, toute une autre semaine... jusqu'au samedi 7 avril!

APPEL D'OFFRES

HOPITAL ST-JULIEN
C.P. 250, St-Ferdinand
Comté Frontenac, P.Q.
G0N 1N0

La CORPORATION HOPITAL ST-JULIEN, propriétaire, offre en vente par soumission publique les immeubles situés au 619, rue Principale à St-Ferdinand.

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Monsieur Ghislain Turgeon, ing., Directeur des Services Auxiliaires contre un chèque visé de cinq dollars (5,00\$) (non remboursable) versé au propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque établi au nom du propriétaire d'un montant égal à 10% du montant soumis lequel sera remboursable selon les conditions prévues dans les documents de soumissions.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au propriétaire, seront reçues au bureau du Directeur général de l'établissement jusqu'à 15:00 heures, heure en vigueur localement le vingt-cinquième jour du mois d'avril 1984 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Le Directeur général
RENE HOULE, CA

APPEL D'OFFRES

CONTRAT 1356-84-02

La ville de Saint-Nicolas, comté de Lévis, demande des soumissions pour la construction des services d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de voirie sur une partie du lot 14.

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus au bureau de:

COUTURE, LECLERC & ASSOCIES
Ingénieurs-conseils
1380, boul. Saint-Cyrille ouest
Québec (Québec)
G1S 1W6

à compter du 4 avril 1984. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de 30\$ en argent ou en chèque visé à l'ordre de COUTURE, LECLERC & ASSOCIES, Ingénieurs-conseils, lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté une soumission, sur remise en bon état desdits documents dans les 15 jours de l'entrée des soumissions. Celles-ci devront être scellées et marquées "SOUMISSION CONTRAT 1356-84-02".

Les soumissions seront reçues jusqu'à 16:00 heures le 26 avril 1984 au bureau du greffier. Elles seront ouvertes et lues le même jour, immédiatement après leur réception, et le contrat pourra être accordé après étude par le conseil et rapport de l'ingénieur.

Pour être valable, toute soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté ou d'une garantie de soumission (Bid Bond) équivalant à 10% du montant de la soumission et émis au nom de la ville et d'une lettre d'intention conforme aux exigences du cahier des charges.

La ville de Saint-Nicolas ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

YVON LEMAY
Greffier, directeur général

AGENT IMMOBILIER

"ENTRAÎNEMENT INTENSIF"

SÉANCE D'INFORMATION

le 2 avril

à 19h30

Centre commercial Lebourgneuf
boul. des Gradins

Le Permanent vous offre un entraînement intensif vous permettant de vous présenter à l'examen du service du Courtage immobilier et devenir agent immobilier.

Si vous avez de 30 à 55 ans, possédez une 12e année ou l'équivalent, une automobile, êtes une personne indépendante, déterminée et possédez une expérience du public, soyez à notre séance d'information.

Danielle
Grassenbaker
Beauport et Charlesbourg
628-6735

Yves Trahan
Québec et Loretteville
627-4460

le Permanent
courtier

Déclarations controversées d'Elizabeth II

LONDRES (AFP) — La reine Elizabeth II a regagné Londres hier en fin d'après-midi après une visite en Jordanie qui l'a, malgré elle, plongée au coeur du conflit israélo-arabe.

Le "Times" écrivait hier que c'était "le voyage le plus controversé de la souveraine en 31 ans de règne" et qu'il risquait d'avoir pour conséquence le déchaînement d'une campagne terroriste arabe contre les diplomates britanniques.

Ce journal estimait en effet qu'il pourrait y avoir un lien entre le voyage de la reine en Jordanie et l'assassinat mercredi à Athènes d'un attaché culturel de l'ambassade britannique.

Le porte-parole de la reine, M. Michael Shea, s'est empressé hier à Kaba, d'où la souveraine est repartie à destination de Londres, de souligner que le lien établi entre les deux événements était "sans fondement". Il s'est également efforcé de gommer tout sens politique des "petites phrases" qui ont émaillé la visite de la reine et qui ont été interprétées comme une prise de position en faveur des thèses arabes, aussi bien en ce qui concerne le problème palestinien que celui des implantations israéliennes dans les territoires occupés.

Le voyage de la reine en Jordanie avait suscité, avant même qu'il commence, le mécontentement d'Israël dont le président, M. Chaim Herzog, se trouve actuellement à Londres.

Il a annoncé dans une interview au "Times" son intention lors de sa rencontre avec la reine au château de Windsor, lundi, de l'inviter à effectuer une visite officielle dans son pays où aucun souverain britannique ne s'est jamais rendu.

M. Herzog a également invité Mme Margaret Thatcher à se rendre en Israël à l'issue de l'entretien d'une heure un quart qu'il a eu avec elle hier matin. Le porte-parole du 10 Downing Street s'est borné à indiquer que Mme Thatcher avait remercié M. Herzog de son invitation, mais sans préciser si la première ministre en avait accepté le principe.

Les milieux officiels britanniques ont refusé de fournir la moindre indication sur la possibilité que la Grande-Bretagne puisse livrer à la Jordanie 1,500 fusées sol-air de type "Javelin" pour remplacer les missiles "Stinger" américains. Selon la presse britannique c'est un des sujets essentiels qui ont été abordés par M. Richard Luce, numéro trois du Foreign Office dans ses entretiens à Amman où il accompagnait la reine.

Palestiniens blessés

JERUSALEM (d'après AFP et UPI) — Quatre Palestiniens ont été blessés, dont un au moins grièvement, par des tirs à l'arme légère de soldats israéliens, lors des manifestations organisées hier en Cisjordanie occupée à l'occasion de la neuvième "Journée de la terre". Des douzaines d'Arabes israéliens ont également été arrêtés lors de manifestations organisées un peu partout dans cette région.

Un manifestant de 35 ans a été grièvement blessé par balle près du camp de réfugiés palestiniens de Balata, à la sortie nord de Naplouse, et un couvre-

feu y a été imposé, selon des sources palestiniennes.

Deux autres ont été blessés légèrement à Djénine par une patrouille attaquée à coup de pierre. Un quatrième Palestinien a été blessé lors de la dispersion d'une manifestation dans le village de Kabatyeh.

La "Journée de la terre" est commémorée en souvenir des six victimes arabes tombées le 30 mars 1976 lors d'une manifestation d'Arabes israéliens contre l'expropriation de leurs terres. Elle est depuis considérée par les 600,000 Arabes d'Israël comme une journée de soutien "aux Palestiniens de l'extérieur".

Pérès dirigera le Labour

JERUSALEM (d'après AFP et UPI) — C'est avec à sa tête celui qui fut déjà le chef malheureux de la liste travailliste en 1977 et 1981, M. Shimon Pérès, que le Parti travailliste israélien se prépare désormais, après le double renoncement hier de MM. Navon et Rabin, à la bataille des élections du 23 juillet, face au "Likoud" au pouvoir mais encore en proie à des dissensions internes.

M. Yitzhak Navon, dont la popularité assurait pourtant, selon les sondages, une victoire facile aux travaillistes s'il avait conduit l'opposition dans la joute électorale, s'est retiré le premier. Peu après, M. Yitzhak Rabin, ancien premier ministre, annonçait à son tour officiellement qu'il laissait à M. Pérès le soin de diriger la lutte des travaillistes pour retrouver un pouvoir perdu depuis sept ans.

M. Navon, ancien chef de l'Etat, s'est retiré, semble-t-il, après avoir constaté que MM. Pérès et Rabin s'étaient mis d'accord pour préserver à tout prix l'unité de la direction travailliste.

M. Pérès, dont le prestige populaire est moindre que celui de M. Navon, a d'ores et déjà promis à ce dernier un "rôle central" dans le cadre d'un gouvernement travailliste.

Si la situation s'est considérablement clarifiée hier pour le Parti travailliste, l'incertitude règne toujours dans les rangs du "Likoud" quant à celui qui en prendra la tête pour les élections du 23 juillet. Le premier ministre sortant, M. Yitzhak Shamir, se comporte bien sûr comme s'il devait naturellement conduire la liste "Likoud". Et pourtant, encore hier, l'ancien ministre de la Défense, le général Ariel Sharon, l'instigateur de l'invasion israélienne au Liban, a indiqué qu'il postulerait à cette responsabilité.



Roulez en toute confiance en Baycrest... et épargnez 20%!

Oui, les vélos Baycrest sont de retour! Ces bicyclettes, réputées pour leur qualité et fabriquées selon des normes très strictes, sont dignes de porter notre nom! Et, en plus, elles sont à rabais! Vous aimez les vélos de randonnée? De course, peut-être? Modèle pour femme ou pour homme? La Baie satisfera même les plus exigeants d'entre vous. Alors... faites confiance à Baycrest.



Bicyclette 6 vitesses Hurricane Baycrest. Dérailleur Shimano, commande de dérailleur à cliquet anti-retour et pédalier monobloc. Cadre de 58 cm (23") pour hommes, 48 cm (19") pour dames.
La Baie, ord. 160.00

124⁹⁹ ch.

Bicyclette 12 vitesses Hurricane Baycrest. Dérailleur Shimano, alliage léger, freins à tirage central et siège de course. Cadre de 53 cm (21") ou 58 cm (23") pour hommes, 48 cm (19") pour dames.
La Baie, ord. 170.00

134⁹⁹ ch.

Articles de sport, rayon 742. En vigueur jusqu'au 7 avril.

CLINIQUE D'OPTOMETRIE DE LORETTEVILLE
Examen de la vue
Verres de contact
Lunettes

Dr René Rhéaume, O.D., optométriste
167, boul. Valcartier, Loretteville
842-8408

BOIS DE PLANCHER

- CHÈNE
- MERISIER
- ÉRABLE

N.B. En montre, chêne en planche préfini.

LES PARQUETS DE LA CAPITALE INC.
651-4432 2405, Dalton (Parc Colbert), Ste-Foy
Heures d'affaires: 8h30 à 17h.

TUYAU SUR L'IMPÔT

Vous attendez un remboursement?

Il faut de huit à douze semaines pour traiter une déclaration d'impôt et, comme bien des gens ne produisent leur déclaration qu'à la dernière minute, il faut encore plus de temps autour de la date limite du 30 avril.

Votre Guide d'impôt vous fournit des renseignements détaillés sur les remboursements. C'est votre argent, nous le savons et nous nous efforçons de vous l'envoyer dans les meilleurs délais possibles.

Revenu Canada 

Magasiner? C'est aussi nous téléphoner!

627-5922 627-5959

La Capitale Place Laurier (mail sud-ouest)






LA RADIO DE L'HUMOUR



TEX LECOR
"LES INSOLENCES"
EN SEMAINE: DE 6H10-8H10-16H10



LE FESTIVAL DE L'HUMOUR
SAMEDI: DE 10H00 À 11H00
DIMANCHE: DE 18H00 À 19H00

CKCV 1280

LA RADIO DE QUÉBEC CKCV 1280

LE SOLEIL

Livraison à domicile (6 jours) \$2.10
Iles-de-la-Madeleine — Gaspé — Percé — Abitibi 50¢ Québec **35¢**

CONCOURS

FAITES LA MANCHETTE
dans LE SOLEIL



Trouvez votre nom et courez la chance de gagner:

- 1 an d'épicerie chez **Provigo** une valeur de 5 000\$
 - 1 voyage pour deux au **Club Med**
 - Plus, 250\$ par jour en prix et en argent
- Passeports Québec 84, cadeaux-théâtre, sommes d'agent

PLUS DE **22 000\$**
EN PRIX SONT À GAGNER

DÉROULEMENT

Tous les jours, 10 noms choisis au hasard dans l'annuaire téléphonique sont publiés dans LE SOLEIL. En dessous de chaque nom apparaît un prix. Si vous trouvez votre nom dans une copie du Soleil, vous devez téléphoner au Soleil avant midi (12h) le lendemain de la publication, pour être déclaré gagnant d'un prix instantané.

Les gens dont le nom est publié le samedi ont jusqu'à lundi midi (12h) pour téléphoner au Soleil.

Si votre nom apparaît dans Le Soleil de la façon suivante: Téléphonez à 647-3333 et conservez la page entière ou votre nom apparaît.

Le gros lot sera tiré au hasard parmi les gagnants des prix instantanés quotidiens. Si la personne gagnante du gros lot est abonnée au Soleil (i.e. reçoit Le Soleil à domicile) depuis quatre semaines ou plus, elle se méritera un an d'épicerie chez Provigo (jusqu'à concurrence de 5 000\$) et un voyage au Club Med pour deux personnes. Si la personne gagnante n'est pas abonnée au Soleil, elle se méritera seulement un an d'épicerie. Dans un tel cas, le tirage se continuera et le voyage sera attribué à une personne abonnée au Soleil.

AUJOURD'HUI

M. L'Heureux Gagnant
999, rue du Bonheur

FAIT LA MANCHETTE
et gagne 50\$

Règlements

Le concours débute le 1er février et se termine le 11 avril à midi (12h).
Pour réclamer son prix, la personne gagnante devra se présenter au Soleil avec une copie de journal ou son nom apparaît et avec une pièce d'identité reconnue (permis de conduire, carte d'assurance sociale).
Les noms apparaissant dans Le Soleil seront tirés au hasard dans l'annuaire téléphonique pour nos gagnants du Québec métro, ceux de l'extérieur seront tirés au sort parmi les abonnés.
L'attribution du gros lot se fera le 12 avril à 10h, à l'édifice du Soleil parmi les gagnants depuis le début du concours.

Des feuilles explicatives sur la façon dont les noms ont été tirés au sort seront disponibles à la réception du Soleil.
Les employés du quotidien Le Soleil, ainsi que leurs familles, sont exclus de ce concours.
Les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la loi sur les loteries et courses et les concours publicitaires, ont été payés par Le Soleil Limitee.
Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

LE SOLEIL

le monde

Mondale et Hart se déchangent

NEW YORK (AFP) — La lutte entre Walter Mondale et Gary Hart pour devenir le candidat de l'Opposition démocrate aux élections présidentielles se déchaine en fin de semaine en prévision de l'élection primaire capitale qui se dispute mardi prochain dans l'énorme Etat de New York.

Les deux rivaux, toujours suivis de près par le "troisième larron" de la course, le pasteur noir Jesse Jackson, se précipitent inlassablement de quartier chinois en faubourg juif avec une escale en coup de vent dans une épicerie

italienne avant d'aller faire une brève incursion dans une des villes industrielles du nord de l'Etat, sur les bords froids du lac Ontario.

L'ancien vice-président et le jeune sénateur du Colorado, qui font 25 discours et donnent dix interviews par jour, ne parlent plus beaucoup de Ronald Reagan, le président républicain qu'ils veulent affronter en novembre prochain. L'enjeu de New York est tellement important qu'ils n'hésitent plus maintenant à s'entre-déchirer sur la politique économique et sociale aus-

si bien que sur les affaires étrangères.

Positions proches

Bien qu'ils aient, en gros, des positions assez proches, ils s'évertuent à donner l'impression qu'il s'agit entre eux d'un choix capital. Pour l'avenir des grandes villes du nord-est d'abord, dont les revenus s'enfuient vers les faubourgs ou vers le soleil du sud-ouest. Pour la sécurité des Etats-Unis ensuite, dont les présidents ont eu jusqu'ici tendance à engager les forces, trop à la légère, dans de sales petites guerres lointaines.

Sur les 285 délégués que l'Etat de New York enverra en juillet à la convention nationale démocrate à San Francisco, 252 seront attribués sur la base des résultats de l'élection primaire de mardi. C'est le plus gros paquet encore mis en jeu dans une seule primaire.

Walter Mondale, qui mène actuellement dans le compte des délégués par 710 sièges contre 430 à Gary Hart, espère démontrer une fois pour toutes à New York que la coalition démocrate habituelle des bourgeois blancs libéraux, des travailleurs syndiqués et des minorités ethniques est assez solidement unie derrière lui pour le porter jusqu'à la Maison-Blanche.

Gary Hart, dont l'ascension météorique est à la recherche d'un second souffle, doit prouver mardi que sa clientèle va au-delà des jeunes gens vaguement isolationnistes de la "génération du Vietnam" et que ses "idées nouvelles" ont saisi l'imagination de toutes les couches de la population.

Mais Jesse Jackson espère jouer les trouble-fête, comme il l'a fait le 20 mars à Chicago, en prenant suffisamment de voix noires pour empêcher Mondale de régler clairement son compte à Hart. Son ambition, à lui, n'est pas de devenir président, mais seulement de peser assez longtemps dans la lutte pour que le candidat du parti soit obligé de tenir plus largement compte des intérêts des Noirs et des autres déshérités.

Lutte serrée

Le dernier sondage d'opinion réalisé par le Washington Post et la chaîne de télévision ABC auprès des démocrates de l'Etat de New York confirme que les jeux ne sont pas faits. Il ne donnait en fin de semaine que cinq points d'avance à Mondale, 38 pour 100 contre 33 à Hart, et 19 à Jackson avec 10 pour 100 d'indécis.

Reagan se dit visé

WASHINGTON (d'après UPI) — Le président Reagan a déclaré hier que les attaques des démocrates contre son conseiller Edwin Meese sont en réalité dirigées contre lui et que les accusations mettant en doute l'intégrité de certains de ses collaborateurs l'ont amené à formuler "des propos difficiles à rapporter".

Dans une interview publiée hier par les journaux de la chaîne Gannett, le chef de la Maison-Blanche soutient que les critiques dont

fait l'objet M. Edwin Meese en cette année d'élections ne sont pas ce qu'elles semblent être.

"C'est moi que ces démagogues visent. Ils peuvent continuer", a dit M. Reagan.

C'est M. Meese que le président a désigné au poste de ministre de la Justice mais sa confirmation se heurte à certaines difficultés au Sénat où on lui reproche, entre autres, de s'être livré à des transactions financières peu catholiques.



la vue c'est la vie!

Le populaire artiste Michel Louvain s'est présenté récemment au salon d'optique Robert Laforce pour se procurer les toutes nouvelles lunettes coupe "diamant". Michel, en vedette au Salon de la Femme de Québec, en a profité pour saluer ses bons amis Robert et Pierre. Nous apercevons sur la photo Michel et Pierre Laforce.

LA FONDATION ROBERT LAFORCE «POUR LA VUE»

La clef de Sol
2, rue Saint-Jean (angle Salaberry) - 524-1431

La meilleure place en ville

Payez à LIVRAISON IMMEDIATE

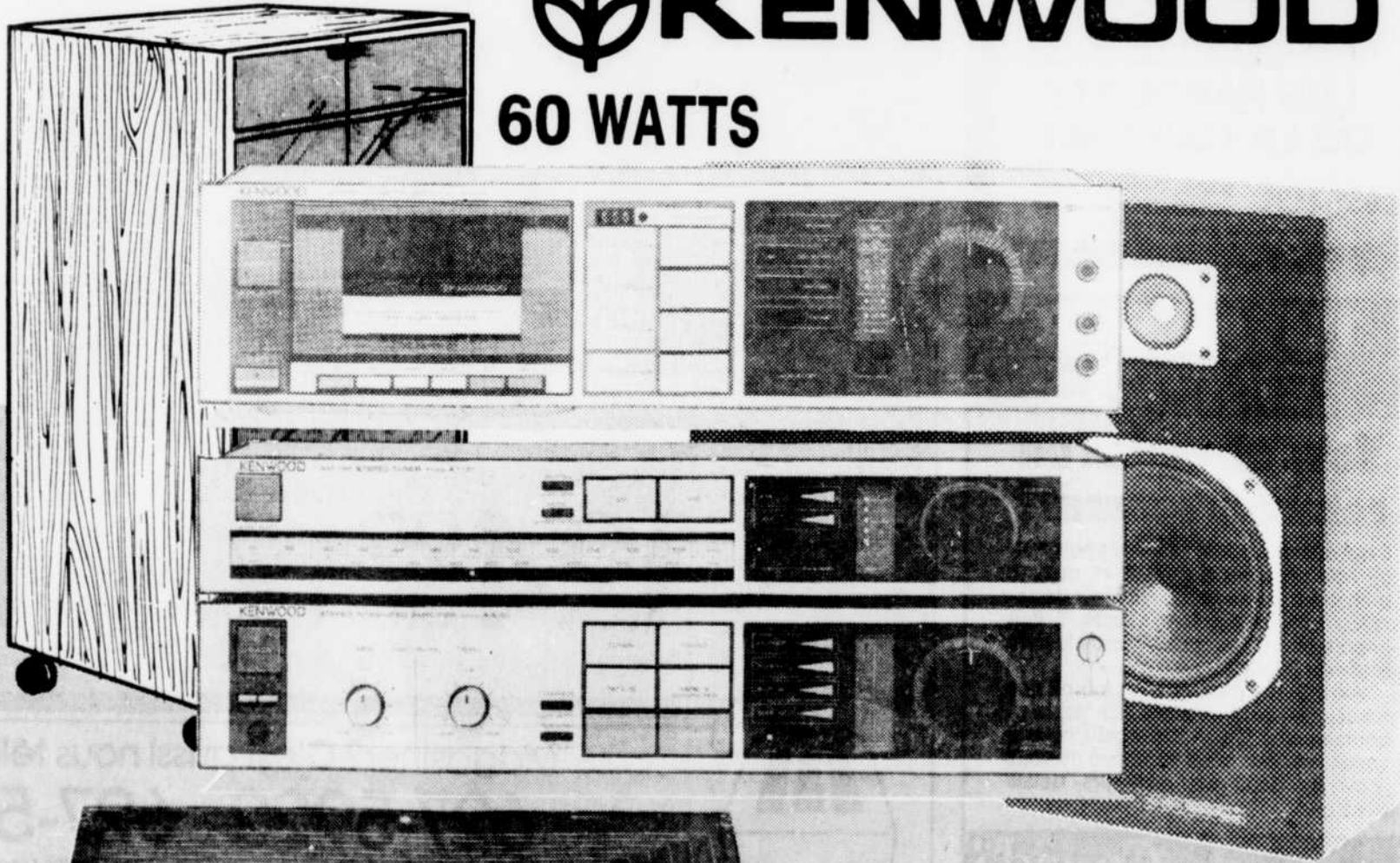
L'ETE

seulement

(1er versement en juillet 1984)

KENWOOD

60 WATTS



Cet ensemble comprend:

- Syntonisateur Kenwood KT-31 AM-FM stéréo
- Amplificateur Kenwood KA-31 - 60 watts
- Magnétophone à cassette Kenwood KX-31 avec Dolby
- 2 enceintes acoustiques 70 watts total 2 voies NR-821
- Table tournante Panasonic à bras tangentiel, cartouche rotule, modèle SLN-15
- Cabinet de rangement avec porte vitrée et roulettes Bestar 4021

799^{95\$}

2, rue Saint-Jean (angle Salaberry) 524-8431

Remise en cause des traités SALT

WASHINGTON (AP) — Le département d'Etat américain a laissé entendre hier qu'il pourrait ne pas tenir compte des clauses du traité SALT I et du traité SALT II sur le contrôle des armements, à-t-on appris par un communiqué. SALT II n'a jamais été ratifié par le Congrès américain.

Les essais du septième sous-marin Trident prévus pour la fin 1985 "remettront en cause la capacité d'application des traités SALT I et SALT II". Le traité SALT signé en 1979 définissait un quota pour le nombre de têtes nucléaires allouées à chaque pays. Or avec l'intégration de ce septième Trident les Etats-Unis disposeraient de plus de missiles équipés de plusieurs têtes nucléaires qu'il n'est prévu.

Colère à Ankara Aide US liée à l'affaire de Chypre

ANKARA (AFP) — La décision de la Commission des affaires étrangères du Sénat américain de faire dépendre l'octroi de l'aide militaire de Washington à la Turquie de concessions de la partie turque de Chypre a été très vivement critiquée à Ankara.

La commission du Sénat a adopté dans la nuit de mercredi à jeudi une motion visant à réduire de 40 millions de dollars l'aide militaire à la Turquie prévue par le gouvernement de M. Ronald Reagan et de soumettre la délivrance des 215 millions restant à une concession des chypriotes turcs concernant Varosha, rappelle-t-on.

Cette cité-fantôme enclavée dans la partie turque de Chypre, près de la ligne de démarcation qui coupe l'île en deux depuis l'intervention des forces armées turques en 1974, devrait, selon cette motion, être remise par la communauté turque aux chypriotes grecs, sous contrôle des Nations-Unies.

Le porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères, M. Nazmi Akiman, a affirmé que cette motion revenait "à ne pas tenir compte des véritables raisons de l'aide américaine et à la soumettre à des conditions qui n'ont rien à voir avec elles".

Le "président de la république turque de Chypre du Nord, M. Rauf Denkash, a pour sa part déclaré dans la partie turque de Nicosie, que "ni le peuple turc, ni le peuple chypriote turc ne saurait accepter" les conditions de la commission du Sénat américain.

Weinberger rappelle à La Haye son accord sur les missiles de l'OTAN

LA HAYE (d'après AFP) — Les Etats-Unis tiennent au déploiement de la totalité des 48 missiles de croisière de l'OTAN sur le territoire néerlandais dans les délais prévus par la double décision de l'Organisation Atlantique en décembre 1979, a déclaré hier à La Haye le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger.

Au cours d'une conférence de presse donnée à l'issue d'une visite de 24 heures, avant de se rendre à Athènes, M. Weinberger s'est opposé à un ajournement de la décision du gouvernement néerlandais sur le déploiement des eurofusées. "Il faut observer les plans de stationnement de l'OTAN, soigneusement préparés et connus depuis longtemps", a expliqué M. Weinberger.

La coalition de centre-droit des Pays-Bas doit se prononcer en juin prochain sur le déploiement des eu-

rofusées sur son territoire, face à une forte opposition non seulement dans les rangs de la gauche néerlandaise mais aussi dans ceux du parti chrétien-démocrate qui, avec les libéraux, forme cette coalition.

En janvier dernier, un sondage de l'o-

pinion publique effectué par le gouvernement avait établi que 63 p.c. des Néerlandais étaient hostiles au déploiement des missiles dans leur pays.

Le déploiement ou le non-déploiement des missiles de croisière sur territoire néer-

landais reste entre les mains des chrétiens-démocrates qui ont déjà annoncé être hostiles au déploiement de la totalité des 48 missiles prévus pour les Pays-Bas.

En Grèce
A Athènes, où il a déjà

eu des discussions hier soir avec le premier ministre grec, le secrétaire américain à la Défense a commencé à discuter avec son hôte de la délicate problématique du triangle Athènes-OTAN-Ankara.

Pendant toute la fin de semaine, M. Caspar Weinberger doit discuter de l'avenir incertain des bases militaires américaines en Grèce, après quoi il se rendra demain en Turquie pour participer à une réunion des plans

nucléaires de l'OTAN. L'arrivée de M. Weinberger a été soulignée par une manifestation anti-américaine de quelque 30.000 personnes qui ont répondu à l'appel du parti communiste grec, pro-soviétique.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SCOLAIRE
COTE-DE-BEAUPRE

Avis est, par le présent, donné à toutes les personnes (résidentes et non résidentes) des quartiers:

- Numéro 5 (Partie Est de Château-Richer)
- Numéro 7 (Partie Est de Sainte-Anne-de-Beaupré)
- Numéro 9 (Partie Est de Beauport)
- Numéro 10 (Saint-Joachim)
- Numéro 12 (Partie Ouest et Nord de Boischatel)

que la liste électorale scolaire est maintenant déposée au Centre Administratif, 10250, avenue royale, Sainte-Anne-de-Beaupré de même qu'à la Caisse Populaire de la municipalité concernée par chaque quartier ci-haut énuméré.

Pendant la période du premier (1^{er}) au quinze (15) avril 1984, toute personne peut vérifier son inscription à la liste aux endroits précités et présenter, s'il y a lieu, une demande écrite en addition, modification ou radiation. Le vingt-trois (23) avril 1984, le Conseil des Commissaires se réunira afin de procéder à l'examen des demandes écrites reçues et de les adopter s'il y a lieu. La réunion se tiendra au 10250, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, à vingt (20) heures.

La liste électorale scolaire définitive entrera en vigueur le premier (1^{er}) mai 1984.

Fait à Sainte-Anne-de-Beaupré, ce trente et un (31) mars 1984.

Bruno Chouinard
Directeur Général

avis public

Gouvernement du Québec
Ministère des
Transports

PROJET DE JONCTION ENTRE L'AUTOROUTE 550 ET LE BOULEVARD SAINT-LAURENT

Le ministère des Transports avise la population qu'il lui est loisible de consulter le dossier concernant le projet de jonction entre l'autoroute 550 et le boulevard Saint-Laurent. Une étude d'impact sur l'environnement a été élaborée en vertu des dispositions de la section IVA de la loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. chapitre 02).

Le projet prévoit entre autre un prolongement d'une longueur de 160 m de l'autoroute 550. Le boulevard Saint-Laurent sera également prolongé et ce à partir de la rue Morin jusqu'à la rive ouest du ruisseau de la Brasserie. Les rues Front Est et Ouest à partir de la rue Montcalm jusqu'au raccordement de l'autoroute 550 avec un viaduc jumelé enjamberont le boulevard Saint-Laurent.

Le dossier concernant ce projet est disponible pour consultation par le public au 25 rue Laurier, à la bibliothèque municipale de la ville de Hull. Pour les régions de Québec et Montréal le dossier est disponible aux locaux du bureau d'audiences publiques sur l'environnement soit au 2360 chemin Sainte-Foy pour Québec et au 5199 Sherbrooke est porte 3860 pour Montréal.

D'ici mercredi le 9 mai 1984 toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministère de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Québec

TARIF ALLER-RETOUR DE QUÉBEC À:	À COMPTER DE:
TORONTO	134 \$
CALGARY	379
VANCOUVER	445
NEW YORK	203
DALLAS	348
HOUSTON	380
LOS ANGELES	495
SAN FRANCISCO	508

DÉPARTS DU 1^{er} MAI AU 14 JUIN 1984.



UNE BONNE AFFAIRE PRINTANIÈRE

Seule Air Canada vous offre un aussi vaste choix de bonnes affaires pour les destinations les plus populaires du Canada et des États-Unis. Ne laissez pas s'envoler cette occasion: réservez au plus tôt.

Les bons de réduction: des avantages supplémentaires... sans supplément! Si vous voyagez au Canada, vous recevez automatiquement des "Bons de réduction" à l'achat de votre billet. Ceux-ci vous donnent droit à des rabais intéressants à tout bureau de l'agence de location de voitures Tilden ainsi qu'aux hôtels CN, Hilton Canada et Holiday Inn. C'est une autre bonne raison de choisir Air Canada.

CONDITIONS: Les réservations doivent être faites au moins 14 jours avant le départ. Les billets doivent être émis dans les délais prévus. Durée minimale du séjour retour le premier dimanche suivant le départ; durée maximale du séjour, tout dépendant de la destination. Les frais d'annulation et de modification autorisés après l'émission des billets, varient selon la destination; prière de vous en informer auprès de votre agent de voyages ou d'Air Canada au moment de la réservation. Offre assujettie à l'homologation gouvernementale. Le nombre de places étant limité, il se peut que certains vols soient complets. À noter que pour les vols à destination des États-Unis, les billets ne seront en vente qu'à compter du 17 avril 1984.

FAITES VITE!

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU APPELEZ AIR CANADA SANS DÉLAI AU 692-0770

AIR CANADA



Commission Scolaire Des Îlets

5275 des Violettes, Charlesbourg G1G 0L5 Tel: 626-1361

AVIS PUBLIC

Avis public vous est, par les présentes, donné, que la liste des électeurs en vue de l'élection d'un commissaire respectivement pour chacun des quartiers scolaires ci-après décrits, est déposée à mon bureau, 5275, rue des Violettes, Charlesbourg (Orsainville) ce 2 avril 1984.

QUARTIERS EN ELECTION

- Quartier no 2 — Du Berger
- Quartier no 3 — Jean-Talon
- Quartier no 4 — Des Tours
- Quartier no 6 — Des Thuyas
- Quartier no 9 — Château-Bigot
- Quartier no 12 — Georges-Mur
- Quartier no 13 — De La Polyvalente

QUALITE REQUISES POUR ETRE ELECTEUR

1. Être inscrit sur la liste des électeurs.
2. Avoir 18 ans au plus tard le 11 juin 1984.
3. Être citoyen canadien.
4. Être domicilié dans un des quartiers dont la description apparaît plus haut ou être propriétaire d'un bien-fonds ou d'un bâtiment et être inscrit comme tel au rôle d'évaluation.
5. N'être frappé d'aucune incapacité légale autre que la minorité.

MODIFICATION, ADDITION, CORRECTION, RADIATION

- SI:**
1. Votre nom n'apparaît pas sur la liste des électeurs.
 2. Les renseignements qui apparaissent en regard de votre nom ne sont pas exacts sur la liste des électeurs.
 3. Le nom d'une personne apparaît sur la liste des électeurs et qu'il ne devrait pas y apparaître parce que cette personne n'a pas les qualités requises pour être électeur.

VOUS POUVEZ:

Faire modifier, corriger, ajouter ou radier le nom ou les renseignements sur la liste des électeurs.

QUAND: Du 2 au 17 avril 1984 inclusivement.

OÙ:

Au bureau du président d'élection, 5275, rue des Violettes, Charlesbourg (Orsainville).

COMMENT: Par une demande écrite et signée par vous.

HEURES DE BUREAU:

8:30 à 12:00 et 13:00 à 16:30 du lundi au vendredi.

ENDROITS D'AFFICHAGE:

Quartier no 2:
Écoles Le Jardin et Saint-Pierre — Église Saint-Pierre-aux-Liens — Caisse populaire d'Orsainville — Centre d'achats Place Liray.

Quartier no 3:
École l'Oasis — Église Saint-Pierre-aux-Liens — Caisse populaire d'Orsainville — Centre d'achats Place Liray.

Quartier no 4:
École Chabot — Église Saint-Pierre-aux-Liens — Caisse populaire d'Orsainville — Centre d'achats Place Liray.

Quartier no 6:
Écoles Saint-Pierre et Le Jardin — Église Saint-Pierre-aux-Liens — Caisse populaire d'Orsainville — Centre d'achats Place Liray.

Quartier no 9:
Écoles Le Château et Bourg-Royal — Aréna POC — Église Saint-Pierre-aux-Liens — Caisse populaire d'Orsainville.

Quartier no 12:
Écoles Sainte-Marie et Jean XXIII — Église Bon-Pasteur — Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides (secteur Bon-Pasteur).

Quartier no 13:
Écoles Curé Grenier et Bois-Joli — Église Notre-Dame-des-Laurentides — Caisse populaire de Notre-Dame-des-Laurentides.

ETUDE DES MODIFICATIONS

Si des modifications étaient demandées, l'étude de ces modifications se fera le mardi 24 avril 1984 à 19:30 en la salle de l'école Saint-Pierre, 5250, avenue des Sauges, Charlesbourg (Orsainville).

DONNE A CHARLESBOURG ce 1er jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-quatre.

MARC GIGUERE
Président d'élection

le monde
Salvador:
la mission
canadienne
repartirait

OTTAWA (d'après UPC) — Le Canada est disposé à renvoyer ses observateurs au Salvador pour le second tour des élections si ce pays en faisait la demande, a annoncé hier le ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen.

"Nous n'avons pas été invités officiellement, mais je pense que les mêmes raisons me convaincraient de donner une réponse favorable à moins d'un changement de situation" au Salvador, a affirmé le ministre, qui se prépare lui-même à partir pour l'Amérique latine. "J'espère que le même groupe (d'observateurs) serait disposé à rendre ce service si on le lui demandait."

Le commissaire aux droits de la personne, M. Gordon Fairweather, le directeur adjoint du Bureau des élections, M. R. G. Gould, et l'ambassadeur du Canada au Salvador avec bureau au Costa Rica, M. F. M. Filleul, comptaient le groupe d'observateurs canadiens lors du premier tour des élections salvadoriennes. Puisque aucun candidat n'a obtenu la majorité, un second tour aura lieu dans six semaines.

Dans son rapport préliminaire, les observateurs canadiens ont affirmé que, malgré la confusion engendrée par la bureaucratie, l'analphabétisme et les longues files d'attente, les élections de dimanche sont valables puisqu'au moins 60 pour 100 des quelque deux millions d'électeurs se sont rendus aux urnes.

Pêcheurs
tués par un
sous-marin

HAMBURG (AFP) — Trois pêcheurs danois ont été tués jeudi par un sous-marin ouest-allemand, vraisemblablement destiné au Chili, qui s'est pris dans les filets d'un chalutier au nord du Jutland, entre le Danemark, la Suède et la Norvège, selon les informations disponibles hier.

Le sous-marin se trouvait hier dans le port de Skagen (Nord-Danemark), où la télévision a montré les traces laissées par les filets métalliques du chalutier. Celui-ci, le "Anne-Kathrin", a disparu en moins de cinq minutes, selon le témoignage d'un témoin, et les secours n'ont pas permis de sauver l'équipage.

Selon ces sources, il s'agit d'un des deux sous-marins dont le gouvernement ouest-allemand a récemment agréé l'exportation, pour 300 millions de marks (115 millions de dollars), au Chili.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DIVISION DE QUEBEC No. 200-11-000271-844 SURINT. 201556

COUR SUPERIEURE (En matière de faillite) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

CONRAD NOURRY, électricien en construction domicilié au 2175, St-Mathias-Tellier, app. 1, Québec, Québec G1J 1C6. No Ass. Soc.: 214-387-375

DEBITEUR: AVIS est, par les présentes, donné que CONRAD NOURRY, a fait cession de ses biens le 19e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5e jour d'avril 1984, à 10h00, au bureau du syndic, 1, Parc Samuel-Holland, Bureau 250, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

PIERRE POLIQUIN CGA SYNDIC de l'actif de CONRAD NOURRY Bureau de Samson, Bélair Inc.

Samson, Bélair inc. Syndics-Liquidateurs

avis divers - appels d'offres - soumissions

APPEL D'OFFRES

PROJET: Réfection de toitures, Phase 1 Collège de Matane, Matane
PROPRIÉTAIRE: Collège de Matane 616, rue St-Rédempteur, Matane G4W 1L1 Tél.: 418-562-1240
ARCHITECTES: Gagnon, Guy, Letellier, Ross 304, St-Germain est, Rimouski G5L 1B9 Tél.: 418-722-7655
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE, STRUCTURE ET ÉLECTRICITÉ: GBGM Groupe-Conseil Ltée 275, boul. Arthur-Buis ouest C.P. 1207, Rimouski G5L 8M2 Tél.: 418-722-6875

Le Collège de Matane demande des soumissions pour la réfection de toitures (Phase 1) du Collège de Matane, situé au 616, rue St-Rédempteur, Matane, Qc. Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un chèque visé de cent dollars (\$100.00), émis au nom du propriétaire, qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cinquante mille dollars (\$50,000.00) à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de trente (30) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services chacun égal à cinquante pour cent (50%) du prix du contrat.

Les soumissions, l'original et deux copies, dans des enveloppes cachetées et adressées, seront reçues au Collège de Matane jusqu'à 15:00 heures, heure en vigueur localement, le 26 du mois d'avril 1984 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de constructions (R.R.Q., c.A-6, r.29) du 21 septembre 1982.

Le Collège de Matane ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions reçues.

Viateur De Champlain Directeur des Services Administratifs Matane, le 26 mars 1984

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DIVISION DE QUEBEC NO. 200-11-000289-846 SUR.: 024958

COUR SUPERIEURE (En matière de faillite) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

LES PRODUCTIONS PETIT CHAMPLAIN INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 78, Petit Champlain, Québec, Québec G1K 4H4

DEBITRICE **DEMANDE DE SOUMISSIONS** Le syndic soussigné fait appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrits:

	Valeur approximative
LOT I Equipement de salle de spectacle comprenant: Tables, chaises, miroirs, rideau de scène, etc.	7 750\$
LOT II Equipement d'éclairage comprenant: Projecteurs Lucas, Frénel, Herses de branchements, console Light Master 3601, Triac Light Master 680, extension électrique, etc.	8 800\$
LOT III Equipement de sonorisation comprenant: Haut-parleurs Proximity, Micros et pieds, amplificateur Proximity M 250, amplificateur Traynor PM100, mixeur Bose modèle XM6, table tournante Technics SL-B2, etc.	1 360\$
LOT IV Equipement de bureau comprenant: bureaux, chaises, filières, machine à écrire, calculatrices, répondeur téléphonique, interrupteur d'appel interurbain, caisse enregistreuse Tec MA135, etc.	3 000\$
LOT V Piano à queue à table d'harmonie horizontale de marque Baldwin 529 avec banc.	1 000\$

Toute personne qui voudrait des renseignements supplémentaires sur les actifs ci-haut décrits est priée de communiquer avec Monsieur Richard Robitaille, au numéro (418) 681-4607.

VISITE DES ACTIFS Les actifs ci-haut décrits pourront être visités au Théâtre Le Petit Champlain, 76, Petit-Champlain, Québec, Québec, le mercredi 4 avril 1984, entre 10h00 et 16h00.

RECEPTION DES SOUMISSIONS Toutes les soumissions devront parvenir au bureau du syndic le mardi 10 avril 1984 à 15h00. Seules les soumissions scellées et portant au recto de l'enveloppe la mention lisiblement inscrite "SOUMISSION RE: LES PRODUCTIONS PETIT CHAMPLAIN INC.", seront considérées.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS Tous les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 10 avril 1984, à 15h00, au bureau du syndic, 1, Parc Samuel-Holland, bureau 250, Québec, Québec.

AUTRES CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS Les modalités et conditions se rapportant aux soumissions et à la vente des biens pourront être obtenues au bureau du syndic ou lors de la visite des actifs; ces conditions et réserves font partie intégrante de la présente demande de soumissions et la responsabilité en incombe à chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

DATE DE QUEBEC, ce 29e jour de mars 1984.

PIERRE POLIQUIN, CGA SYNDIC de l'actif de LES PRODUCTIONS PETIT CHAMPLAIN INC. Bureau de Samon, Bélair Inc.

Samson, Bélair inc. Syndics-Liquidateurs

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE ANCIENNE-LORETTE
AVIS DE LA PRÉPARATION ET DU DÉPÔT DE LA LISTE DES ÉLECTEURS

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, président d'élection de la Commission scolaire Ancienne-Lorette, que la liste des électeurs pour les quartiers suivants de la susdite municipalité scolaire a été préparée:

Quartier no 7: Borné vers le NORD et vers l'OUEST par les limites de la municipalité Ancienne-Lorette, vers l'EST par l'axe de la rue Notre-Dame et vers le SUD par l'axe de la rue Saint-Jacques (incluse).

Quartier no 8: Borné vers le NORD par les limites de la municipalité Ancienne-Lorette, vers le SUD par l'axe du boulevard Métropolitain, vers l'EST par les limites de la municipalité Ancienne-Lorette et l'axe de la rivière Lorette et vers l'OUEST par l'axe de la rue Notre-Dame (incluse).

Quartier no 9: Borné vers le NORD et vers l'EST par les limites de la municipalité Ancienne-Lorette, vers le SUD par la rue Saint-Jean-Baptiste (excluse) et vers l'OUEST par la rivière Lorette.

Quartier no 10: Borné vers le NORD par la rue Saint-Jean-Baptiste (incluse), vers le SUD par la rue Saint-Paul (excluse), vers l'EST par la municipalité Ancienne-Lorette et vers l'OUEST par l'axe de la route du Moulin.

Quartier no 15: Borné vers le NORD par les limites du territoire de la commission scolaire de Sainte-Catherine, vers le sud par la rivière Jacques-Cartier, le boul. Fossambault nord (inclus) et le Rang Est, vers l'EST par la municipalité de Shannon et le camp Valcartier et vers l'OUEST par les limites du territoire.

Et que cette liste est maintenant déposée au Centre Administratif de la Commission scolaire Ancienne-Lorette, sis au 1360, rue Saint-Charles, Ancienne-Lorette, QC, pour y être vue et examinée par toute personne intéressée au cours de la période du 1er au 15 avril 1984.

Donné à l'Ancienne-Lorette, ce 1984 03 21

MARCEL DEMERS Directeur général

Mariette Benoit et compagnie Limitée **MBCO**

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DIVISION DE QUEBEC No. 200-11-000188-840 No Surint.: 024888

COUR SUPERIEURE En matière de faillite

Dans l'affaire de la faillite de: **SOUHAITS RENAISSANCE INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 820, St-Jean-Baptiste, suite 160, Les Saules, Qué. G2E 5E2

DEBITRICE **DEMANDE DE SOUMISSIONS** AVIS est par les présentes donné, que des soumissions cachetées et accompagnées d'un chèque visé représentant 15% de la soumission, seront reçues par le syndic soussigné pour l'achat des actifs de la susdite débitrice. Le dépôt des dites soumissions devra s'effectuer au 990, de Bourgogne, Ste-Foy, AU PLUS TARD à 14h00, le JEUDI 12e jour d'avril 1984, pour les actifs suivants:

DESCRIPTIONS DES ACTIFS:

LOT A: FONDS DE COMMERCE, comprenant 1 lot d'environ 543 000 cartes de souhaits (environ 343 000 en français et 200 000 en anglais) et 1 lot d'environ 525 présentoirs pour cartes de souhaits. VALEUR APPROXIMATIVE AU COÛTANT 39 900\$	
LOT B: LOT D'ENVIRON 7 000 CARTES DE SOUHAITS "Sujet à royautés" VALEUR APPROXIMATIVE AU COÛTANT 420\$	
LOT C: PLAQUES ET NÉGATIFS PHOTOS pour reproduction de cartes de souhaits, croquis et dessins A ÊTRE ÉVALUÉ	
LOT D: FONDS DE COMMERCE, comprenant 1 lot d'environ 284 000 portecartes assemblés, avec logos et photos de joueurs des différentes équipes de la Ligue Nationale de hockey, 1 lot d'environ 4 000 000 de photos de joueurs de hockey des différentes équipes, prêtes à être assemblées, 1 lot d'environ 1 500 présentoirs en carton, incluant droit de vendre ces actifs au Canada et/ou aux États-Unis. VALEUR APPROXIMATIVE AU COÛTANT 355 900\$	
(LES SOUMISSIONNAIRES POUR LE LOT D. DOIVENT INDICHER S'ILS DESIRENT DISTRIBUER CES PORTE-CLES AU CANADA ET/OU AUX ÉTATS-UNIS)	
LOT E: 1 LOT D'ENVIRON 850 PRÉSENTOIRS EN MÉTAL VALEUR APPROXIMATIVE AU COÛTANT 4 000\$	
LOT F: 1 LOT D'ENVIRON 900 000 CHAINES EN MÉTAL POUR PORTE-CLES VALEUR APPROXIMATIVE AU COÛTANT 36 000\$	
LOT G: AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET D'ENTRÉPÔT, comprenant dactylo Royal DSM 115, coffre-fort Sentry, escalier roulant en métal, bureaux, classeurs, chaises, tablettes de métal etc. VALEUR APPROXIMATIVE 5 300\$	
LOT H: SYSTÈME DE SON REALISTIC, modèle 14-945 avec 2 caisses de son. VALEUR APPROXIMATIVE 200\$	

Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement le prix offert.

Seules les soumissions cachetées, portant clairement sur l'enveloppe la mention "SOUMISSION SOUHAITS RENAISSANCE INC.", seront considérées.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le JEUDI 12e jour d'avril 1984, à 14h00, au bureau du syndic, 990, de Bourgogne, Ste-Foy, Qué.

INSPECTION DES ACTIFS: Les items ci-haut seront visibles en se rendant au 820, St-Jean-Baptiste, suite 160, Les Saules, de la façon suivante:

le VENDREDI 6 avril 1984 de 08h30 à 12h00 — de 13h30 à 17h00

Sur demande, les soumissionnaires peuvent obtenir une copie de l'inventaire, moyennant un léger débours.

AUTRES CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic ou lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

DATE DE QUEBEC, ce 29 mars 1984

MALLETTE BENOIT & COMPAGNIE L.TÉE, SYNDIC. Par: Paul Gobeli, syndic. MALLETTE BENOIT & COMPAGNIE L.TÉE 990 de Bourgogne, C.P. 10101, Ste-Foy, Qué. G1V 4H5

CASE POSTALE 10101 990 DE BOURGOGNE SAINTÉ-FOY QUÉBEC G1V 4H5 — (418) 653-6010

Maheu Noiseux

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No Cour: 200-11-000195-845 No Actif: 024700

COUR SUPERIEURE "en matière de faillite"

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: **SERVICE DE CONFISERIE SATURNE INC.**, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 550, boul. Hamel, Québec, Qué. G1M 2S6 Débitrice

DEMANDE DE SOUMISSIONS Avis est, par les présentes, donné que des soumissions sous pli cacheté, accompagnées d'un chèque visé représentant au moins 15% du montant de la soumission, fait à l'ordre du Syndic, seront reçues au bureau de ce dernier, le ou avant le 6 avril 1984 à 14:00 heures, pour l'achat des actifs suivants:

Description **Valeur approximative**

KIOSQUE de type "TREATS" comprenant réfrigérateur, mélangeur modèle "BEAR", fours à cuisson 2 étages à convection électrique modèle X320, lave-vaisselle modèle MDM-500, moules à muffins, divers ustensiles, caisse enregistreuse "SWEDA" modèle 2615, réservoir pour réchauffer soupe, tables et chaises rembourrées, comptoir réfrigéré, comptoir central avec évier et robinets (sujet à lieu) 40 000\$

INSPECTION Les lots ci-haut décrits pourront être examinés le lundi 2 avril 1984, de 13:00 à 17:00 heures, au 550, boul. Hamel, Québec, Qué.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions, au bureau du syndic, le vendredi 6 avril 1984 à 14:00 heures.

Les soumissions devront être scellées et porter sur l'enveloppe la mention lisiblement inscrite "Soumission RE: SERVICE DE CONFISERIE SATURNE INC., en faillite".

CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Les personnes désirant des renseignements additionnels sur les items décrits, sont priées de communiquer avec: Gérard Fréchette, tél.: (418) 658-5564.

MAHEU NOISEUX INC. Syndic-Liquidateur 1185, avenue Lavergne Sainte-Foy (Québec) Tél.: (418) 658-5564

EDOUARD RICHARD, C.A. Syndic

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No. 200-11-000273-840 No. Surintendant: 024924

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de: **CLAUDE DUCHEMIN** (229 578 398), analyste en informatique, domicilié et résidant au 760, 47e Rue est, app. 6, CHARLESBOURG (Québec) G1H 2N1

DEBITEUR **DEMANDE DE SOUMISSIONS** AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le liquidateur soussigné, à son bureau, au 350, boul. Charest est, bureau 600, Québec (Québec), le ou avant le vendredi 27 avril 1984 à 10:30 heures pour l'achat du lot suivant:

LOT I Complexe hôtelier en opération sis au 80, boul. Cartier, Rivière-du-Loup, mieux connu comme étant le MOTEL QUAI D'ORSAY Cst immeuble, construit sur un terrain d'environ 189,975 pieds carrés, est avantageusement situé en bordure de l'autoroute 20 et comprend: 22 unités de motel, salle à manger de prestige d'environ 125 places, bar-salon d'environ 192 places, salle de réception avec bar pouvant contenir près de 350 personnes, le tout avec tout l'équipement nécessaire à son exploitation.

VALEUR APPROXIMATIVE: \$605,200 (évaluation municipale)

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 5% du montant de la soumission, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: MOTEL QUAI D'ORSAY", et devront être livrées au bureau du liquidateur à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

INSPECTION DES ACTIFS Ce lot pourra être inspecté le mardi 10 avril 1984 de 9:00 heures à 17:00 heures au 80, boul. Cartier, Rivière-du-Loup (Québec) ou sur rendez-vous avec le liquidateur. Pour de plus amples informations, communiquez avec MM. François Noël ou Kenneth Berrigan, du bureau du liquidateur, aux numéros (418) 862-7241 (Rivière-du-Loup) ou (418) 647-3078 (Québec).

Le liquidateur ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues. L'ouverture des soumissions se fera de façon privée au bureau du liquidateur.

AUTRES CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du liquidateur. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

DATE DE QUEBEC, ce 29 mars 1984

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., ès-qualité de liquidateur de la Société d'Entraide Economique de K.R.T.

BUREAU DE: RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic

350, boul. Charest est Bureau 600 QUÉBEC (Québec) G1K 3H5

APPEL D'OFFRES

ECOLE POLYVALENTE ST-RAYMOND DE PORTNEUF REAMENAGEMENT

PROPRIÉTAIRE: COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE TARDIVEL 310, rue de l'Eglise, Donnacona, Qc
ARCHITECTE: LES ARCHITECTES CHABOT & PAQUIN 79, rue St-Pierre, Québec, Qc G1K 4A3

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ: G.B.G.M. INC. 2700, boul. Laurier, Ste-Foy, Qc

La Commission Scolaire Régionale Tardivel propriétaire demande des soumissions pour des travaux de réaménagement à l'école Polyvalente St-Raymond de Portneuf. Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes, contre un dépôt de \$100.00 cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé de 10% du montant de la soumission à l'ordre du propriétaire La Commission Scolaire Régionale Tardivel, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau administratif de la C.S.R. Tardivel jusqu'à 15:00 heures, heure en vigueur localement, le vingt-cinquième (25) jour du mois d'avril 1984 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessus mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPECIALITES **MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION EN DOLLARS**

Ventilation	(10%)
Electricité	(10%)
Chauffage	(10%)
Plomberie	(10%)

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1981.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

André Légaré Directeur général

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No. 200-11-000273-840 No. Surintendant: 024924

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de: **CLAUDE DUCHEMIN** (229 578 398), analyste en informatique, domicilié et résidant au 760, 47e Rue est, app. 6, CHARLESBOURG (Québec) G1H 2N1

DEBITEUR **DEMANDE DE SOUMISSIONS** AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 350, boul. Charest est, bureau 600, Québec (Québec), le ou avant le vendredi 13 avril 1984 à 14:30 heures pour l'achat du lot suivant:

LOT I Résidence unifamiliale, genre bungalow, sise au 1430, rue Lacoste, quartier Les Saules, mesurant 25' X 38', construction en brique et déclin d'aluminium, cinq pièces au rez-de-chaussée, sous-sol aménagé; sur un terrain mesurant 70' X 100', avec cabanon 8' X 12', désigné comme étant la subdivision soixante-deux du lot originaire quatre-vingt-dix-huit (98-62) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ancienne-Lorette, Ville Les Saules, division d'enregistrement de Québec.

(sujet à différentes charges) **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 54,500**

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 5% du montant de la soumission, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: CLAUDE DUCHEMIN", et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

Ladite ouverture des soumissions se fera au bureau du syndic devant les soumissionnaires présents.

INSPECTION DES ACTIFS Le lot I pourra être inspecté le samedi 7 avril 1984 de 14:00 heures à 17:00 heures au 1430, rue Lacoste, Les Saules (Québec). Pour de plus amples informations, communiquez avec M. Jean-Guy Bédard, du bureau du syndic, au numéro (418) 647-3078.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le vendredi 13 avril 1984 à 14:30 heures au bureau du syndic soussigné.</

avis divers - appels d'offres - soumissions

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DIVISION DE QUEBEC No 200-11-00029-844 SURINTENDANT: 024959

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

MICHEL PAGEAU, gardien, domicilié au 990, route 138, Grondines, Québec G0A 1W0.

No Ass. Soc.: 216-257-618

DEBITRICE: AVIS est par les présentes donné que MICHEL PAGEAU, a fait cession de ses biens le 19e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3e jour d'avril 1984, à 10h15, au bureau du syndic, 1, Parc Samuel-Holland, Bureau 250, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

PIERRE POLIQUIN CGA Syndic de l'actif de MICHEL PAGEAU Bureau de Samson, Bélair Inc.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DIVISION DE BEAUCE No 350-11-000039-84 SURINTENDANT: 024927

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

EUGENE CLICHE, homme d'affaires, domicilié au 387, Notre-Dame sud, Ste-Marie de Beauce, Québec G0S 2Y0.

No Ass. Soc.: 223-633-967

DEBITRICE: AVIS est par les présentes donné que EUGENE CLICHE, a fait cession de ses biens le 20e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9e jour d'avril 1984, à 10h15, au Palais de Justice de St-Joseph de Beauce, 795, avenue du Palais, St-Joseph de Beauce, dans la province de Québec.

PIERRE POLIQUIN CGA Syndic de l'actif de EUGENE CLICHE Bureau de Samson, Bélair Inc.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 200-11-000280-845 No Surintendant: 024942

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

CHEZ MARIE-FLEUR INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 2014, Père-Lelièvre, QUÉBEC (Québec) G1P 2N1

DEBITRICE: AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 350, boul. Charest est, bureau 600, Québec (Québec), le ou avant le jeudi 12 avril 1984 à 11:00 heures pour l'achat des lots suivants:

LOT 1A Equipement, ameublement et aménagements de magasin spécialisée dans la vente des produits de boulangerie incluant toiles pare-soleil, enseigne extérieure, comptoir, étagères, tables, etc. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$4,800**

LOT 1B Mobilier de bureau, incluant bureau secrétaire, chaise, classeurs, lot de sacs à emballage, etc. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$800**

LOT 2 Equipement, ameublement et aménagements de magasin spécialisée dans la vente des produits de boulangerie et pâtisserie incluant balances mécaniques métriques, balances enregistreuses électroniques, lots, tablettes en pin, comptoirs, etc. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$5,800**

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 15% du montant de la soumission, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE CHEZ MARIE-FLEUR INC.", et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

Ladite ouverture des soumissions se fera au bureau du syndic devant les soumissionnaires présents.

INSPECTION DES ACTIFS Les lots 1A et 1B pourront être inspectés le jeudi 5 avril 1984 de 10:00 heures à 12:00 heures et de 14:00 heures à 16:00 heures au 2014, boul. Père-Lelièvre, Duberger (Québec).

Le lot 2 pourra être inspecté le jeudi 5 avril 1984 de 10:00 heures à 12:00 heures et de 14:00 heures à 16:00 heures au 975, 8e Avenue, Limoilou (Québec). Pour de plus amples informations, communiquez avec M. Mario Vaugeois, du bureau du syndic, au numéro (418) 647-3078.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le jeudi 12 avril 1984 à 11:00 heures au bureau du syndic soussigné.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Daté de Québec, ce 29 mars 1984

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., SYNDIC aux biens de Chez Marie-Fleur Inc.

BUREAU DE: RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic

350, boul. Charest est Bureau 600 QUÉBEC (Québec) G1K 3H5

AVIS Ire publication

Prenez avis que la compagnie Bouvard Ltée, opérant l'entreprise "La Maison Otis", 23, rue St-Jean-Baptiste, Baie-St-Paul, Charlevoix, s'adressera à la Commission des transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis saisonnier, catégorie économique visant à l'autoriser à donner à sa clientèle les services suivants: transport de la maison Otis à Baie-St-Paul jusqu'à Tadoussac, aller et retour pour activités de loisirs culturels et gastronomiques; transport de la Maison Otis à Baie-St-Paul jusqu'à l'Ile-aux-Coudres, aller et retour pour activités culturelles, transport de la Maison Otis à Baie-St-Paul au Parc des Grands Jardins pour activités sportives et culturelles; transport de la Maison Otis à Baie-St-Paul à Ste-Anne-Beaupré pour activités religieuses. De plus, prenez avis que tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans le journal: Commission des Transports de Québec, 385, boul. Charest est, Québec G1K 7W5.

Construction de Défense Canada Défense Construction Canada

DOSSIER: BA40110

b/c Bagotville (Québec) Fournir seulement 26 divers types de transformateurs de distribution CF-18, lot no. 3, partie 1

Les documents constituant la soumission sont disponibles dans les deux langues officielles.

DATE DE FERMETURE: le MERCREDI 18 avril 1984.

DEPOT POUR DOCUMENTS: \$100

DOSSIER: BA40210 b/c Bagotville (Québec) Fournir seulement d'une structure d'acier galvanisé, des isolateurs, des fusibles primaires, etc. CF-18, lot no. 3, partie II

Les documents constituant la soumission sont disponibles dans les deux langues officielles.

DATE DE FERMETURE: le MERCREDI 18 avril 1984.

DEPOT POUR DOCUMENTS: \$25

Le secrétaire recevra jusqu'à 15:00 heures (heure normale de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726-3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à Québec, Chicoutimi, Ste-Foy, Trois-Rivières, Montréal, Arvida, ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Canada

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 200-11-000280-845 No Surintendant: 024942

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

CHEZ MARIE-FLEUR INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 2014, Père-Lelièvre, QUÉBEC (Québec) G1P 2N1

DEBITRICE: AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le liquidateur soussigné, à son bureau, au 350, boul. Charest est, bureau 600, Québec (Québec), le ou avant le vendredi 27 avril 1984 à 11:00 heures pour l'achat des lots suivants:

LOT 1 Immeuble commercial d'une superficie d'environ 3,946 pieds carrés sis aux 28, 28 et 30, rue St-Joseph, Rivière-du-Loup. Cette bâtisse, avantagusement située au centre-ville de Rivière-du-Loup, est construite sur un terrain d'environ 18,755 pieds carrés et peut être utilisée à des fins commerciales ou de services. **VALEUR APPROXIMATIVE: (évaluation municipale) \$ 165,800.**

LOT 2 Bâtisse commerciale à structure d'acier (quonset), d'une superficie d'environ 4000 pieds carrés, sise au 184, Fraser, Rivière-du-Loup. Cet immeuble, construit sur un terrain d'environ 21,863 pieds carrés, peut être utilisé à des fins commerciales ou de services. **VALEUR APPROXIMATIVE: (évaluation municipale) \$ 86,200.**

LOT 3 Bâtisse commerciale de construction récente (1978), d'une superficie d'environ 1700 pieds carrés, sise au 102, L.P. Lebrun, (Parc Industriel), Rivière-du-Loup. Cet immeuble, construit sur un terrain d'environ 54,418 pieds carrés, peut être utilisé comme entrepôt ou tout autre usage industriel. **VALEUR APPROXIMATIVE: (évaluation municipale) \$ 77,900.**

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 5% du montant de la soumission, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: 26, 28 ET 30, RUE ST-JOSEPH ou 184, FRASER ou 102, L.P. LEBRUN", et devront être livrées au bureau du liquidateur à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

Ladite ouverture des soumissions se fera au bureau du syndic devant les soumissionnaires présents.

INSPECTION DES ACTIFS Le lot 1 pourra être inspecté le lundi 9 avril 1984 de 9:00 heures à 12:00 heures aux 28, 28 et 30, St-Joseph, Rivière-du-Loup (Québec) ou sur rendez-vous avec le liquidateur.

Le lot 2 pourra être inspecté le mercredi 11 avril 1984 de 13:00 heures à 17:00 heures au 184, Fraser, Rivière-du-Loup (Québec) ou sur rendez-vous avec le liquidateur.

Le lot 3 pourra être inspecté le mardi 9 avril 1984 de 13:00 heures à 17:00 heures au 102, L.P. Lebrun, Rivière-du-Loup (Québec) ou sur rendez-vous avec le liquidateur.

Pour de plus amples informations, communiquez avec MM. François Noël ou Kenneth Berrigan, du bureau du liquidateur, aux numéros (418) 862-7241 (Rivière-du-Loup) ou (418) 647-3078 (Québec).

Le liquidateur ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues. L'ouverture des soumissions se fera de façon privée au bureau du liquidateur.

AUTRES CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du liquidateur. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Daté de Québec, ce 29 mars 1984

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., es-qualité de liquidateur de la Société d'entraide Economique de K.R.T.

BUREAU DE: RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., syndic

350, boul. Charest est Bureau 600 QUÉBEC (Québec) G1K 3H5

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 200-11-000290-844 No Surintendant: 024959

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

ISOLATION FORTIER INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 2420, Langlois, BEAUPORT (Québec) G1E 3T5

DEBITRICE: AVIS est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 350, boul. Charest est, bureau 600, Québec (Québec), le ou avant le vendredi 13 avril 1984, à 11:00 heures, pour l'achat des lots suivants:

LOT 1 Immeuble commercial servant d'entrepôt situé au 75, rue Doyon, Beauport, sur les lots 473 P et 473-93 du cadastre officiel de Beauport. La bâtisse mesure 50' x 70' et le terrain a une superficie de 7,766 pi². (sujet à hypothèque) **ÉVALUATION MUNICIPALE: \$52,000**

LOT 2 Marchandise d'isolation principalement composée d'isolant de marque Microlok et Armaflex. **VALEUR APPROXIMATIVE AU COUTANT: \$31,000**

LOT 3 Machine à souffler la laine minérale de marque Alloy Steel avec les équipements nécessaires. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 4,000**

LOT 4 Ensemble d'échafaudage. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 2,000**

LOT 5 Equipement et outillages divers comprenant extensions électriques, appareil pour couper la tôle, etc. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 6,000.**

LOT 6 Automobile de marque Datsun B310, 1982, 52 000 km (sujet à lien) **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 4,500**

LOT 7 Pick-up Toyota 1982, modèle 2200, avec boîte en aluminium. (sujet à lien) **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 5,500**

LOT 8 Ameublement de bureau comprenant bureau, chaises, filières, etc. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 2,000**

LOT 9 Photocopieur de marque A.B. Dick, modèle 901. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 2,000**

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 5% du montant de la soumission pour le lot 1 et de 15% du montant de la soumission pour les autres lots, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: ISOLATION FORTIER INC.", et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

Ladite ouverture des soumissions se fera au bureau du syndic devant les soumissionnaires présents.

INSPECTION DES ACTIFS Les lots 1 à 7 pourront être inspectés le mercredi 4 avril 1984, de 9:00 heures à 16:00 heures, au 75, rue Doyon, Beauport (Québec).

Les lots 8 et 9 pourront être inspectés le vendredi 6 avril 1984, de 10:00 heures à 12:00 heures, au 2420, rue Langlois, Beauport.

Pour de plus amples informations, communiquez avec M. André Champagne, du bureau du syndic, au numéro (418) 647-3078.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le vendredi 13 avril 1984, à 11:00 heures, au bureau du syndic soussigné.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Daté de Québec, ce 29 mars 1984

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., SYNDIC aux biens de Isolation Fortier Inc.

BUREAU DE: RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic

350, boul. Charest est Bureau 600 QUÉBEC (Québec) G1K 3H5

LA VILLE DE Québec

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné, qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec tenu le 26 mars 1984, les règlements suivants ont été lus pour la première fois:

2997 - Concernant la fermeture d'une partie de l'avenue Perreault.

2998 - Modifiant le règlement 2867 "Établissant un programme de transformation à des fins résidentielles de bâtiments non résidentiels."

2999 - Modifiant le règlement 2860 "Établissant un programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire connue sous le nom de "Construire à Québec...maintenant"."

3000 - Décrétant un emprunt de 450 000\$ pour la poursuite de la réalisation du règlement 2867 "Établissant un programme de transformation à des fins résidentielles de bâtiments non résidentiels."

3001 - Décrétant l'exécution de travaux de nature capitale pour le service des Loisirs et des Parcs pendant l'année 1984 et un emprunt de 900 000\$ nécessaire à cette fin.

3002 - Décrétant l'exécution de divers travaux d'ouverture de rues pour l'année 1984 ainsi qu'un règlement d'emprunt de 1 177 312\$ nécessaire à cette fin.

3003 - Modifiant le règlement 2894 "Décrétant l'exécution de travaux de nature capitale requis pour le traitement des eaux usées, au coût total de 4 875 000\$, la Ville devant défrayer une part de 1 729 000\$ compte tenu d'une subvention de 3 146 000\$ qu'elle doit recevoir, ainsi qu'un emprunt nécessaire à cette fin."

3004 - Décrétant l'exécution de travaux de nature capitale et un emprunt de 275 000\$ nécessaire à cette fin.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

Québec, le 27 mars 1984.

Le Greffier de la Ville Antoine Carrier, avocat

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 200-11-000290-844 No Surintendant: 024959

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

ISOLATION FORTIER INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 2420, Langlois, BEAUPORT (Québec) G1E 3T5

DEBITRICE: AVIS est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 350, boul. Charest est, bureau 600, Québec (Québec), le ou avant le vendredi 13 avril 1984, à 11:00 heures, pour l'achat des lots suivants:

LOT 1 Immeuble commercial servant d'entrepôt situé au 75, rue Doyon, Beauport, sur les lots 473 P et 473-93 du cadastre officiel de Beauport. La bâtisse mesure 50' x 70' et le terrain a une superficie de 7,766 pi². (sujet à hypothèque) **ÉVALUATION MUNICIPALE: \$52,000**

LOT 2 Marchandise d'isolation principalement composée d'isolant de marque Microlok et Armaflex. **VALEUR APPROXIMATIVE AU COUTANT: \$31,000**

LOT 3 Machine à souffler la laine minérale de marque Alloy Steel avec les équipements nécessaires. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 4,000**

LOT 4 Ensemble d'échafaudage. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 2,000**

LOT 5 Equipement et outillages divers comprenant extensions électriques, appareil pour couper la tôle, etc. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 6,000.**

LOT 6 Automobile de marque Datsun B310, 1982, 52 000 km (sujet à lien) **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 4,500**

LOT 7 Pick-up Toyota 1982, modèle 2200, avec boîte en aluminium. (sujet à lien) **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 5,500**

LOT 8 Ameublement de bureau comprenant bureau, chaises, filières, etc. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 2,000**

LOT 9 Photocopieur de marque A.B. Dick, modèle 901. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 2,000**

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 5% du montant de la soumission pour le lot 1 et de 15% du montant de la soumission pour les autres lots, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: ISOLATION FORTIER INC.", et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

Ladite ouverture des soumissions se fera au bureau du syndic devant les soumissionnaires présents.

INSPECTION DES ACTIFS Les lots 1 à 7 pourront être inspectés le mercredi 4 avril 1984, de 9:00 heures à 16:00 heures, au 75, rue Doyon, Beauport (Québec).

Les lots 8 et 9 pourront être inspectés le vendredi 6 avril 1984, de 10:00 heures à 12:00 heures, au 2420, rue Langlois, Beauport.

Pour de plus amples informations, communiquez avec M. André Champagne, du bureau du syndic, au numéro (418) 647-3078.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le vendredi 13 avril 1984, à 11:00 heures, au bureau du syndic soussigné.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Daté de Québec, ce 29 mars 1984

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., es-qualité de liquidateur de la Société d'entraide Economique de K.R.T.

BUREAU DE: RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., syndic

350, boul. Charest est Bureau 600 QUÉBEC (Québec) G1K 3H5

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 200-11-000291-842 No Surintendant: 024960

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

FROMAGERIE TASCI INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 51, Delaney, ST-RAYMOND, Cité Portneuf (Québec) G0A 4G0

DEBITRICE: AVIS est, par les présentes, donné que FROMAGERIE TASCI INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 51, Delaney, ST-RAYMOND, Cité Portneuf (Québec), a fait cession de ses biens le 23e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10e jour d'avril 1984, à 13:30 heures, à la Direction des faillites, 410, boulevard Charest est, suite 400, Québec (Québec).

Daté de Québec, ce 27e jour de mars 1984

JEAN-GERMAIN HUOT LL. L., SYNDIC aux biens de Fromagerie Tasci Inc.

BUREAU DE: RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic

350, boulevard Charest est Bureau 600 QUÉBEC (Québec) G1K 3H5

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 200-11-000291-842 No Surintendant: 024960

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

FROMAGERIE TASCI INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 51, Delaney, ST-RAYMOND, Cité Portneuf (Québec) G0A 4G0

DEBITRICE: AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 350, boul. Charest est, bureau 600, Québec (Québec), le ou avant le vendredi 20 avril 1984 à 11:00 heures pour l'achat, en bloc ou en lots séparés, d'une usine de fabrication de fromage. De construction récente, ladite usine est présentement en état de fonctionner et pourrait être remise en opération rapidement.

LOT 1 TERRAIN ET BATISSE Terrain d'une superficie de 4,144 M² avec bâtisse dessus construite d'une superficie de 540 M² sis sur les lots 503-3-1 et 504-3-1 du cadastre officiel de la paroisse de St-Raymond. (sujet à hypothèque) **VALEUR AU COUTANT: \$388,868.**

LOT 2 SYSTEME DE REFRIGERATION incluant une chambre froide démontable ainsi que des unités de réfrigération. (sujet à nantissement) **VALEUR APPROXIMATIVE: \$9,565.**

LOT 3 MACHINERIE ET EQUIPEMENT de fromagerie incluant instruments de fabrication, de laboratoire et de manutention. (sujet à nantissement) **VALEUR APPROXIMATIVE: \$84,102.**

LOT 4 MOBILIER DE BUREAU incluant classeurs, photocopieur, etc. (sujet à différentes charges) **VALEUR APPROXIMATIVE: \$6,540.**

LOT 5 EQUIPEMENT DE CUISINE incluant un réfrigérateur et une cuisinière. (sujet à nantissement) **VALEUR APPROXIMATIVE: \$1,600.**

LOT 6 MATERIEL ROULANT Pontiac 6000, 1982 (sujet à différentes charges) **VALEUR APPROXIMATIVE: \$7,500.**

LOT 7 MARCHANDISES (sujet à acte de fiducie)

a) Matières premières comprenant tous les ingrédients de base nécessaires à la fabrication de fromage de type FETA (féculents, sel, etc.). **VALEUR AU COUTANT: \$3,574.**

b) Produits finis comprenant du fromage FETA. **VALEUR AU COUTANT: \$61,327.**

c) Produits finis entreposés à Montréal. **VALEUR AU COUTANT: \$6,480.**

d) Produits d'emballage incluant des contenants de plastique et de carton. **VALEUR AU COUTANT: \$14,906.**

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 15% du montant de la soumission pour le lot 1 et de 5% pour les biens immeubles, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: FROMAGERIE TASCI INC.", et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

INSPECTION DES ACTIFS A l'exception des lots 5 et 7C, tous les lots pourront être inspectés le mardi 10 avril 1984 de 10:00 heures à 16:00 heures à la place d'affaires de la compagnie au 51, rue Delaney, Parc Industriel de St-Raymond, Cité Portneuf (Québec). Les lots 5 et 7C pourront être inspectés sur rendez-vous seulement en communiquant avec les représentants du syndic.

Pour de plus amples informations, communiquez avec MM. Guy Monnette ou Eric Méthivier, du bureau du syndic, au numéro (418) 647-3078.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le vendredi 20 avril 1984 à 11:00 heures au bureau du syndic soussigné.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES BIENS Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Daté de Québec, ce 29 mars 1984

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., SYNDIC aux biens de Fromagerie Tasci Inc.

BUREAU DE: RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic

350, boul. Charest est Bureau 600 QUÉBEC (Québec) G1K 3H5

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 200-11-000291-842 No Surintendant: 024960

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

FROMAGERIE TASCI INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 51, Delaney, ST-RAYMOND, Cité Portneuf (Québec) G0A 4G0

DEBITRICE: AVIS est, par les présentes, donné que FROMAGERIE TASCI INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 51, Delaney, ST-RAYMOND, Cité Portneuf (Québec), a fait cession de ses biens le 23e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10e jour d'avril 1984, à 13:30 heures, à la Direction des faillites, 410, boulevard Charest est, suite 400, Québec (Québec).

Daté de Québec, ce 27e jour de mars 1984

JEAN-GERMAIN HUOT LL. L., SYNDIC aux biens de Fromagerie Tasci Inc.

BUREAU DE: RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic

350, boulevard Charest est Bureau 600 QUÉBEC (Québec) G1K 3H5

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 200-11-000290-844 No Surintendant: 024959

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

ISOLATION FORTIER INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 2420, Langlois, BEAUPORT (Québec) G1E 3T5

DEBITRICE: AVIS est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 350, boul. Charest est, bureau 600, Québec (Québec), le ou avant le vendredi 13 avril 1984, à 11:00 heures, pour l'achat des lots suivants:

LOT 1 Immeuble commercial servant d'entrepôt situé au 75, rue Doyon, Beauport, sur les lots 473 P et 473-93 du cadastre officiel de Beauport. La bâtisse mesure 50' x 70' et le terrain a une superficie de 7,766 pi². (sujet à hypothèque) **ÉVALUATION MUNICIPALE: \$52,000**

LOT 2 Marchandise d'isolation principalement composée d'isolant de marque Microlok et Armaflex. **VALEUR APPROXIMATIVE AU COUTANT: \$31,000**

LOT 3 Machine à souffler la laine minérale de marque Alloy Steel avec les équipements nécessaires. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 4,000**

LOT 4 Ensemble d'échafaudage. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 2,000**

LOT 5 Equipement et outillages divers comprenant extensions électriques, appareil pour couper la tôle, etc. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 6,000.**

LOT 6 Automobile de marque Datsun B310, 1982, 52 000 km (sujet à lien) **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 4,500**

LOT 7 Pick-up Toyota 1982, modèle 2200, avec boîte en aluminium. (sujet à lien) **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 5,500**

LOT 8 Ameublement de bureau comprenant bureau, chaises, filières, etc. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 2,000**

LOT 9 Photocopieur de marque A.B. Dick, modèle 901. **VALEUR APPROXIMATIVE: \$ 2,000**

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 5% du montant de la soumission pour le lot 1 et de 15% du montant de la soumission pour les autres lots, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: ISOLATION FORTIER INC.", et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

Ladite ouverture des soumissions se fera au bureau du syndic devant les soumissionnaires présents.

INSPECTION DES ACTIFS Les lots 1 à 7 pourront être inspectés le mercredi 4 avril 1984, de 9:00 heures à 16:00 heures, au 75, rue Doyon, Beauport (Québec).

Les lots 8 et 9 pourront être inspectés le vendredi 6 avril 1984, de 10:00 heures à 12:00

La "guerre des crucifix" en Pologne

Les écoliers de Mietne ne peuvent s'inscrire ailleurs

VARSOVIE (d'après AFP et UPI) — Les lycéens de Mietne (70 km au sud de Varsovie) qui avaient protesté contre le retrait des crucifix des salles de classe, ont été empêchés de s'inscrire dans d'autres établissements de la région comme ils le souhaitaient, a-t-on appris hier de source sûre.

Le ministère de l'Enseignement, a-t-on indiqué de même source, a adressé jeudi une circulaire à tous les établissements de la voïvodie (département) de Siedlce (est de Varsovie) leur interdisant d'inscrire des élèves venant de Mietne.

VENTE DE SURPLUS

Saint-Romuald Construction Ltée discontinue sa section Génie Civil et dispose de certains équipements usagés pour vente de gré à gré.

Visites: 300, 3e Avenue
St-Romuald
Lundi au Vendredi
De 9H00 à 17H00

BATIMENTS:

- 6 roulotte-bureau
- 3 remorques-entrepôt
- 1 remorque 45' x 96" (flat)

EQUIPEMENTS DE CONSTRUCTION / VEHICULES:

- 1 rétrocaveuse Case 780
- 1 extenseur 25 hres
- 2 foreuses sur chenilles C.I.R. (air track)
- 2 chariots de forage (wagon drill)
- 1 pompe à béton Bernold
- 1 soufflerie à béton Cord cap. 301
- 5 compresseurs (850, 600 cfm)
- 15 marteaux à ciment Thor (paving breaker)
- 2 camions mât hydraulique Viva, cap. 5 1/2 t.
- 1 camion plate-forme Mack 1982, 5 t.
- 4 camions légers GM
- 1 autobus 12 passagers Ford 77
- 1 autobus 40 passagers
- 1 camion avec boîte fermée, GM 1978, 4 t.
- 8 foreuses sur pied C.I.R.

Theodolites et outillage d'arpentage

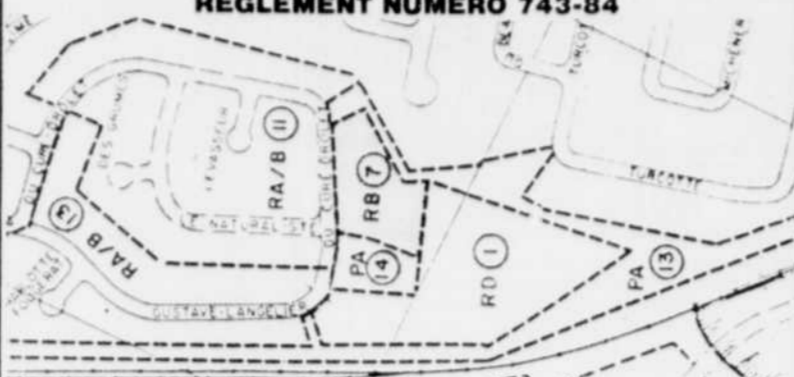
Pour information: 418/839-0606

D. Otis, Responsable Approvisionnement

VILLE DE CAP-ROUGE

AVIS PUBLIC

DE LA CONSULTATION SUR LE PROJET DE REGLEMENT NUMERO 743-84



AVIS PUBLIC est donné que le Conseil, suite à l'adoption d'un projet de règlement par la résolution numéro CM-84-03-6674, tiendra une assemblée publique aux fins de consultation le 16 avril 1984, à compter de 20h00, en la salle du Conseil, au Centre municipal, 4473, rue Saint-Félix, Cap-Rouge.

Le règlement projeté a pour effet d'amender le règlement de zonage numéro 500-78, dans le but de réduire la marge minimale d'implantation des constructions de 30 à 20 mètres de la courbe de niveau de 44.2 mètres dans le groupe d'habitations RB-7 (délimité au nord par le lot 179-398 parc, à l'est par le lot 179 n.s., au sud par le lot 179-399 parc et à l'ouest par le lot 179-247 partie de la rue du Curé-Drolet).

Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement numéro 743-84 est disponible pour consultation au bureau du Greffier, aux heures ordinaires de bureau.

DONNE A CAP-ROUGE, CE 28e JOUR DE MARS 1984.

LAURENT-A. BOMBARDIER, greffier

Un sous-officier français tué par un véhicule soviétique

BONN (AFP) — Un sous-officier français de la "patrouille de Potsdam" en RDA a été tué jeudi 22 mars dans l'après-midi, par un véhicule de surveillance soviétique qui contrôlait l'activité des patrouilles, a-t-on appris de source sûre à Bonn, hier.

Outre le sous-officier, deux autres militaires français, passagers de la même voiture, ont été blessés par le même véhicule soviétique qui a délibérément téléscoché leur voiture, en mission près de Leipzig, précise-t-on de même source.

Les patrouilles de Potsdam, établies après la guerre, prévoient que des missions militaires de trois puissances occidentales, accréditées auprès des forces soviétiques en RDA, sont autorisées à effectuer des patrouilles en RDA à partir de

Potsdam. En contre-partie, des missions militaires soviétiques sont accréditées auprès des forces américaines, britanniques et françaises en RFA. Elles effectuent également, en vertu de ces accords, des patrouilles en RFA.

C'est la première fois, précise-t-on de même source, qu'un incident provoqué par un véhicule soviétique contre une patrouille de Potsdam se traduit par la mort d'un militaire. Les patrouilles, précise-t-on enfin, ont "rencontré des difficultés" dans leur mission "ces derniers temps".

L'ambassade soviétique à Berlin-Est et le ministère allemand des Affaires étrangères se sont refusés à tout commentaire, hier, sur les circonstances de la mort du sous-officier français.

Parrain inculpé

NEW YORK (AFP) — Le chef d'une des familles de la mafia américaine et une vingtaine d'autres personnes ont été inculpés, hier, à New York pour une série de délits allant du meurtre au trafic de drogue, a-t-on appris de sources judiciaires.

Paul Castellano, alias Big Paul, 68 ans, est considéré comme le chef de la famille Gambino. Il aura à répondre de 26 chefs d'accusation. Il est accusé d'avoir dirigé un réseau, qui se serait rendu coupable de 25 assassinats et aurait mené de pair diverses activités criminelles: prostitution, usure et trafic de drogue, entre autres. Les faits remontent jusqu'en 1973.

Les enquêteurs estiment que les activités de la famille Gambino s'étendaient sur plusieurs Etats, la région de New York, la Pennsylvanie, la Floride, Las Vegas et plus récemment le sud de la Californie.

Castellano risque une peine maximale de 300 années de prison, s'il est reconnu coupable de tous les chefs d'accusation retenus contre lui.

L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE.

100 sachets de thé



A trop vouloir se fier aux apparences, on finit toujours par perdre de vue l'essentiel. L'étiquette, elle est rouge. Le produit, il est bon. Et le prix, il est bas.

En exclusivité chez Provigo

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40% AVEC LES ÉTIQUETTES ROUGES

JUS DE POMMES RECONSTITUÉ ÉTIQUETTE ROUGE

Prix marque nationale 1.51
notre prix .89

BTE DE 1,36 litre

EAU MINÉRALE NATURELLE, GAZÉIFIÉE ÉTIQUETTE ROUGE

Prix marque nationale .99 ch.
notre prix 1.00

BOUT. DE 750 mL 2/

HARICOTS COUPÉS JAUNES OU VERTS ÉTIQUETTE ROUGE

Prix marque nationale .93 ch.
notre prix 1.00

BTE DE 540 mL 2/

BISCUITS ASSORTIS FONDANT À LA VANILLE OU AUX BRISURES DE CHOCOLAT ÉTIQUETTE ROUGE

Prix marque nationale 2.85
notre prix 1.79

SAC DE 700 g

PÂTE DE TOMATE ÉTIQUETTE ROUGE

Prix marque nationale 1.41
notre prix .89

BTE DE 369 mL

CIGARETTES LONG FORMAT FABRIQUÉES AVEC DU TABAC CANADIEN 100% DE VIRGINIE

COMPAREZ NOTRE PRIX À LA MARQUE NATIONALE

CART. DE 200 11.88

Cette offre est valable du lundi 2 avril jusqu'au samedi 7 avril 1984. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités!

CONSULTEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE POUR DE NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX

LES SUPERMARCHÉS **provigo**

Poissant, Richard	Thorne Riddell
COMPTABLES AGRÉÉS	
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO COUR: 200-11-000547-835 NO SURINTENDANT: 022-0403	
COUR SUPÉRIEURE (En matière de faillite)	
Dans l'affaire de la faillite de: HOTEL CHATEAU MONT STE-ANNE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 500, boulevard Beauré, Beauré (Québec).	
DEBITRICE et THORNE RIDDELL INC. SYNDIC.	
DEMANDE DE SOUMISSIONS	
Avis vous est par les présentes donné que des soumissions seront reçues par le syndicat soussigné pour vendre par lot ou en bloc les actifs ci-après décrits, le ou avant le 11 avril 1984 à 14h00 à son bureau au 410, boulevard Charost est, suite 500, Québec (Québec). Cependant UNE SOUMISSION GLOBALE DOIT INDICUER LA VALEUR ATTRIBUÉE À CHACUN DES LOTS.	
	VALEUR APPROXIMATIVE
LOT 1: Equipement d'exploitation de bar et banquet comprenant caisses enregistrees, machines à glace, tables et chaises pliantes, bars mobiles, tables à flambée, tribunes, four micro-ondes, etc.	INDETERMINÉE
LOT 2: Equipements, outils et fournitures de maintenance comprenant fournitures électriques, peinture, différents outils, souffleur, tondeuses, casters, etc.	5,000.00
LOT 3: Equipement de bureau comprenant bureaux, fauteuils, calculatrices, classeurs, chaises, dactylos, photocopieur, etc.	23,800.00
LOT 4: Verrerie, ustensiles et vaisselle.	INDETERMINÉE
LOT 5: Lingerie.	INDETERMINÉE
LOT 6: Equipement de cuisine et d'exploitation de cuisine comprenant four à pizza et lot d'ustensiles servant à l'exploitation de la cuisine, tel que panier à vaisselle, chaudrons, plats en bois, etc.	INDETERMINÉE
VISITE DES ACTIFS	
La visite des actifs se fera le 4 avril 1984 entre 9h00 et 17h00. Les lots pourront être examinés au 500, boulevard Beauré, Beauré (Québec).	
CONDITIONS DE VENTE	
Les conditions de vente seront fournies lors de l'inspection des actifs. Toutes les conditions de vente qui y sont mentionnées sont applicables à toute soumission présentée et c'est la responsabilité de chaque soumissionnaire de se procurer une copie de ces conditions de vente.	
OUVERTURE DES SOUMISSIONS	
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le 11 avril 1984 à 14h00, au bureau du syndicat soussigné.	
QUÉBEC, ce 28e jour de mars 1984.	
THORNE RIDDELL INC. SYNDIC des biens de Hôtel Château Mont Ste-Anne Inc.	
BUREAU DE: POISSANT RICHARD THORNE RIDDELL 410, boul. Charost est, 500 Québec (Québec) G1K 6G1 TÉL: (514) 372-1111	

Washington est formel L'Irak a utilisé des armes chimiques

(D'après AFP) — Les Etats-Unis ont décidé d'interdire l'exportation vers l'Irak et l'Iran de certains produits pouvant être utilisés pour fabriquer des armes chimiques, a annoncé hier le département d'Etat.

Le gouvernement américain a en même temps souligné qu'il dispose de preuves irréfutables que l'Irak a utilisé des armes chimiques, dont des gaz innervants, contre les forces iraniennes.

C'est la première fois que Washington accuse l'Irak d'avoir utilisé des gaz innervants dans son conflit avec l'Iran. Les Etats-Unis avaient toutefois accusé Bagdad récemment d'avoir utilisé du gaz moutarde et d'autres armes chimiques mortelles.

Selon le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes, cinq produits que l'Irak a récemment tenté d'acheter aux Etats-Unis (potassium fluoride, diméthyl méthylphosphonate, méthylphosphonyl di-fluoride, phosphorous oxychloride et thio-glycol) ne pourront désormais plus être exportés vers Bagdad ou Téhéran.

Le département d'Etat a d'autre part demandé à tous les pays producteurs de ces produits chimiques de suspendre immédiatement leurs livraisons aux belligérants dans le Golfe.

Le Conseil de sécurité des Nations-Unies a condamné fermement hier l'emploi de ces armes chimiques dans le conflit irano-iranien, tel qu'il a été rapporté dans le récent rapport d'experts publié par l'ONU, sans toutefois impliquer spécifiquement l'Irak.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA JEUNE LORETTE PROVINCE DE QUEBEC COMTE CHAUVEAU

AVIS PUBLIC

Avis est donné, par les présentes, que la liste des personnes qui ont la qualité d'électeurs est dressée et déposée au siège social de la Commission scolaire de La Jeune Lorette, 184, rue Racine, Loretteville et que toute personne qui le désire peut en prendre connaissance durant les heures de bureau (9h à 18h) du lundi au vendredi, dans les 15 jours suivant celui du présent avis. Cet avis concerne les quartiers 6, 7, 8, 11, 15, 17 et 19 dont la description apparaît ci-dessous.

Loretteville, le 31 mars 1984.
Jean-Marie Pépin

QUARTIERS ELECTORAUX

QUARTIER # 6
Comprenant partie du territoire de la municipalité de Neufchâtel tel que ci-après décrit:
Borné au nord par la ligne de transmission située au sud des rues Miramont et Durand, de la Rivière St-Charles jusqu'aux limites de la municipalité scolaire de l'Ancienne-Lorette.

Borné à l'est par la rivière St-Charles, des limites de la Cité de Loretteville jusqu'aux limites de la municipalité scolaire Montcalm;
Borné au sud par les limites de la municipalité scolaire Montcalm à partir de la rivière St-Charles jusqu'aux limites de la municipalité scolaire de l'Ancienne-Lorette.

Borné à l'ouest par les limites de la municipalité scolaire de l'Ancienne-Lorette, à partir des limites de la municipalité scolaire Montcalm jusqu'à la ligne de transmission qui se situe au sud de la rue Miramont.

QUARTIER # 7
Comprenant partie du territoire de la municipalité de Neufchâtel tel que ci-après décrit:
Borné au nord par le boul. St-Claude (côté sud) et la rue Ste-Geneviève (côté sud) (à partir du boul. Pie XI aux limites de Val-Bélair);

Borné à l'ouest par les limites de la municipalité de Neufchâtel en partant du côté sud du boul. Ste-Geneviève jusqu'à la ligne de transmission située au sud de la rue Miramont;

Borné au sud par la ligne de transmission située au sud de Miramont, des limites de la municipalité de Neufchâtel jusqu'au boul. l'Ornière;

Borné à l'est par le boul. l'Ornière (chiffres pairs) de la rue Verret (côté sud) jusqu'à la ligne de transmission située au sud de la rue Miramont;

QUARTIER # 8
Partie A: Borné au sud par le boul. St-Claude (côté nord) du boul. Henri IV jusqu'à la rue Cook;
Borné à l'est par la rue Cook (côté ouest) jusqu'à la limite de Val-Bélair;

Borné au nord par la limite de Val-Bélair de la rue Cook au boul. Pie XI;

Borné à l'ouest par les limites de Val-Bélair (boul. Pie XI);
Partie B: Borné au sud par les limites de Loretteville de la rue du Vallon au boul. de la Colline;
Borné à l'ouest par la rue du Vallon et les limites est de Val-Bélair;

Borné à l'est par les limites sud du lac-St-Charles;
Borné au nord par les limites sud du Village de Valcartier.

QUARTIER # 11
Comprenant partie du territoire de la Cité de Loretteville tel que ci-après décrit:
Par les numéros impairs de la rue Racine depuis le boul. l'Ornière jusqu'à la rue Caron;

Par les numéros pairs de la rue Caron depuis la rue Racine jusqu'aux limites sud-est de la Cité de Loretteville (rue Durand);

Par les limites sud-est (rue Durand) de la Cité de Loretteville depuis la rue Caron jusqu'au boul. l'Ornière;

Par les numéros impairs du boul. l'Ornière depuis les limites de la Cité de Loretteville (rue Durand) jusqu'à la rue Racine.

QUARTIER # 15
Comprenant partie du territoire de la Ville de Val-Bélair tel que ci-après décrit:

En partant de la limite ouest, avenue Lamontagne ouest (côté sud) (chiffres impairs) et allant jusqu'à l'avenue de l'Eglise;

L'avenue de l'Eglise sud de l'avenue Lamontagne ouest jusqu'à l'avenue Amiral;

L'avenue Amiral (des deux côtés) de l'Eglise sud jusqu'à la rue Aladin;

La rue Aladin jusqu'à l'avenue Ste-Geneviève;

L'avenue Ste-Geneviève (côté nord) de la rue Aladin jusqu'aux limites sud-ouest de la Ville de Val-Bélair;

De la limite sud-ouest de la Ville de Val-Bélair en direction ouest jusqu'aux limites de la dite Ville.

QUARTIER # 17
Comprenant la partie du territoire de la Ville de Val-Bélair tel que ci-après décrit:

Avenue Lamontagne ouest (côté pair) des limites ouest de Val-Bélair jusqu'à l'avenue de l'Eglise sud;

Avenue Lamontagne est (exclue) de l'avenue de l'Eglise sud jusqu'au boul. Pie XI;

Le boul. Pie XI (exclue) de l'avenue Lamontagne est jusqu'à l'avenue Industrielle;

L'avenue Industrielle (exclue) du boul. Pie XI jusqu'au boul. Henri IV;

Le boul. Henri IV (côté ouest) de l'avenue Industrielle en direction nord jusqu'à la rue Esplanade (projetée);

La rue Esplanade (exclue) du boul. Henri IV jusqu'à l'avenue de l'Eglise;

Avenue de l'Eglise nord (côté ouest) de la rue Esplanade jusqu'à Gaudar;

La rue Gaudar (pairs et impairs) de l'avenue de l'Eglise nord jusqu'aux limites ouest de Val-Bélair.

QUARTIER # 19
La rue Gobineau (pairs et impairs) de l'avenue de l'Eglise nord jusqu'au boul. Henri IV;

Le boul. Henri IV de la rue Gobineau jusqu'à la rue Honfleur;

La rue Honfleur du boul. Henri IV jusqu'aux limites ouest de Neufchâtel;

Des limites ouest de Neufchâtel de la rue Honfleur en se dirigeant vers le nord jusqu'aux limites sud du Camp Valcartier;

Révolte des travailleurs français dans les régions sidérurgiques

(D'après AFP, UPI et Reuter) — Pour la deuxième journée consécutive, des manifestations, parfois violentes, ont eu lieu hier dans plusieurs régions touchées par le plan gouvernemental de suppression de vingt mille emplois dans la sidérurgie française d'ici à 1987, annoncé jeudi à Paris.

Quatre parlementaires socialistes de Moselle, dans l'Est de la France ont annoncé qu'ils se portaient démissionnaires de leurs groupes socialistes respectifs "tant que la Moselle n'aura pas reçu les signes concrets de son avenir".

En Lorraine, de petits groupes de si-

dérurgistes ont bloqué la circulation ferroviaire et routière, notamment sur l'autoroute Nancy-Thionville où un transporteur routier néerlandais, excédé par les barrages, a légèrement blessé un sidérurgiste d'un coup de couteau.

A Marseille, de violents incidents ont marqué la fin de la manifestation des ouvriers de l'usine Ugine-Aciers de Fos-sur-mer dont le gouvernement a annoncé la prochaine fermeture. Plusieurs centaines de manifestants ont brûlé des pneus et brisé des cabines téléphoniques avant d'envahir la gare ferroviaire.

Des grenades lacrymogènes ont été

utilisé à Dunkerque, dans le nord, contre deux mille ouvriers des chantiers navals "Nord-Méditerranée", dont les carnets de commande sont presque vides.

Ailleurs

Les efforts de restructuration du secteur sidérurgiste ont leurs répercussions également en Belgique. Le port d'Anvers a été perturbé hier matin par une grève spontanée du personnel aux écluses, où une quarantaine de bateaux étaient bloqués tôt hier matin. Ce mouvement spontané de protestation fait suite aux actions menées depuis deux jours dans

les bassins sidérurgiques de Liège et Charleroi, où les travailleurs protestent à la fois contre le plan d'austérité et l'effort supplémentaire demandé aux métallurgistes pour répondre aux exigences européennes de restructuration du secteur.

Enfin, en Grande-Bretagne, l'escalade contre le gouvernement conservateur de Mme Margaret Thatcher se poursuit par la menace de six grands syndicats de routiers de bloquer prochainement le transport du charbon en guise de soutien aux mineurs du charbonnage en grève depuis deux semaines et demie.

Vaste choix d'appareils audio et vidéo offerts à bas prix Eaton

Radio-réveil MA-MF Viking Eaton

Prix Eaton

19⁹⁹ ch.

1. Réveillez-vous au son de la musique ou d'une sonnerie. Dispositif sursis de 9 minutes, placé au-dessus de l'appareil, commutateur réglable, indicateur lumineux pour "AM-PM", secondes, et poste de radio. Indicateur en cas de perte de courant. Bois fini noyer et noir. Modèle CR2153.

Radio-réveil MA-MF Viking Eaton

Prix Eaton

19⁹⁹ ch.

2. Appareil DEL, compact. Réveil au son de la musique ou d'une sonnerie. Dispositif sursis. Fini noyer. Modèle CR5381.

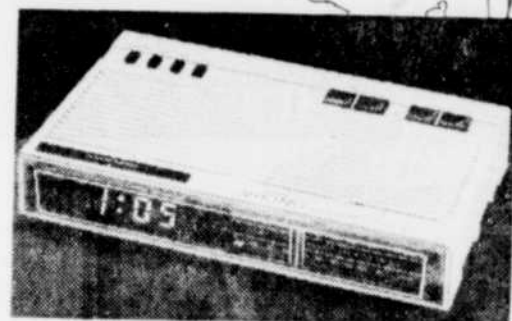
Magnétoscope "VHS" de Fisher

Prix Eaton

899⁹⁹ ch.

5. Avec chargement frontal. Possibilité de 8 heures d'enregistrement et lecture. 4 têtes et 6 modes de programmation différents pour la lecture. Minuterie 9 événements sur 14 jours. Syntonisation à possibilité de 105 postes selon la câblocompatibilité. Touches à effleurlement. Télécommande sans fil à fonctions infra-rouges. Modèle FVH-725.

Remise du fabricant: À l'achat de ce magnétoscope, demandez un coupon qui vous donnera droit à une remise de 50.00 si vous l'envoyez par la poste à la compagnie Fisher.



Radio-réveil à affichage numérique Viking Eaton

Prix Eaton

24⁹⁹ ch.

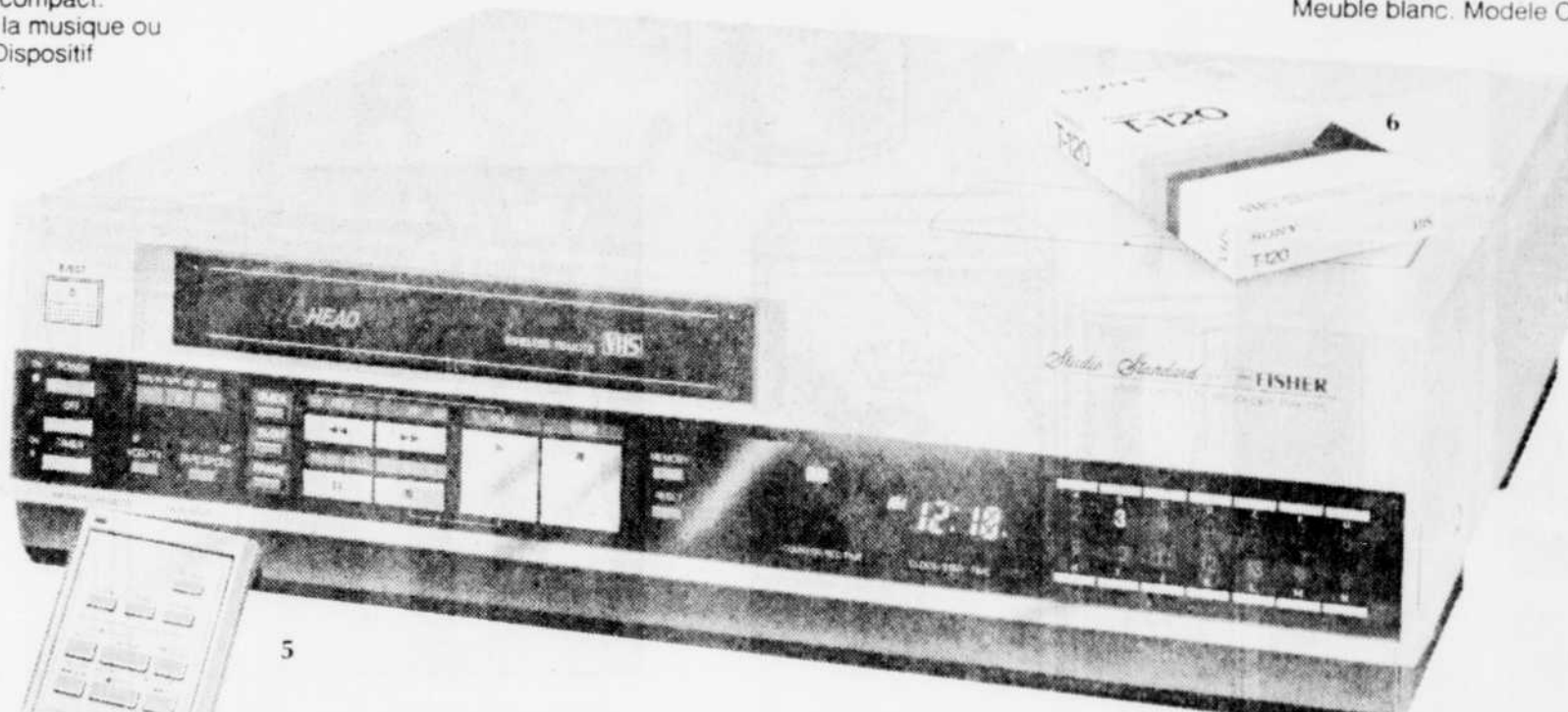
3. Dispositif sursis et minuterie-sommeil. Cadran radio lumineux. Modèle CR5382.

Radio-réveil à sonneries jumelées

Prix Eaton

34⁹⁹ ch.

4. Appareil MA-MF avec sonnerie pour elle et pour lui. Affichage des heures et des minutes, bouton pour affichage du calendrier. Rhéostat automatique pour mieux régler l'éclairage de l'appareil dans une pièce. Dispositif sursis, minuterie-sommeil. Fonctionnement c.a.-c.c. Meuble blanc. Modèle CR5283.



6. Cassettes vierges vidéo, T120 de Sony.

Prix Eaton

12.99 ch.



Radio-cassétophone Prosonic

Prix Eaton

99⁹⁹ ch.

7. Touches à effleurlement, bouton de sélection pour rubans de type normal ou métallique. Enregistrement à une touche, éjection souple, haut-parleurs deux voies, etc. Modèle PQR-7905.

Radio-cassétophone Prosonic

Prix Eaton

99⁹⁹ ch.

8. Radio MA-MF. Cassétophone à chargement frontal avec touche de sélection pour rubans de type normal ou métallique. Ejection souple. Avec 2 haut-parleurs amovibles. Modèle PST-2712.

Vente "Achats-Confiance"

Un cahier de 68 pages rempli d'achats pratiques pour le printemps et l'été!

Profitez de nos nombreux rabais! Vous y trouverez les primeurs de la mode printanière, des exclusivités Eaton pour égayer votre cuisine, découvrez le choix de jouets chez Eaton et bien d'autres bonnes idées!

Hâtez-vous! La vente "Achats-Confiance" est en vigueur jusqu'au samedi 14 avril.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

STE-FOY
Place Ste-Foy
653-9331

QUÉBEC
Galeries de la Capitale
627-5811

LÉVIS
Galeries Champnon
833-7744

EATON PRÉSENTE UNE GERBE DE FRAGRANCES LE PRINTEMPS

Votre fragrance: votre signature, accessoire invisible mais quasi essentiel et luxueusement grisant! Et quel plaisir de choisir à loisir! Eaton vous propose une imposante sélection de fragrances et un bouquet d'offres spéciales, de primes, d'échantillons et de renseignements sur les parfums, à votre magasin Eaton le plus près de chez vous!

PRIME!

Un rouleau à bijoux sophistiqués au fini suédé gris, sera vôtre avec tout achat de 20.00 ou plus de fragrances pour femmes chez Eaton.

Limite d'une prime par client. Offre en vigueur jusqu'au 14 avril 84.



Fragrances Guerlain Exclusivités Eaton

1. Parfum Shalimar. 3 ml 33.00
2. Parfum Chamade. 3 ml 33.00

Anais Anais de Cacharel

De la gamme de produits parfumés pour le bain.
3. Huile de bain. 200 ml 23.00
150 ml 16.00

3A. Déodorant en crème. 50 ml 9.50
3B. Gel moussant parfumé.
150 ml 16.00

Offre spéciale: avec tout achat de produits Cacharel pour le bain vous recevrez sans frais supplémentaires un shampooing pour le corps 50 ml.

Je Reviens de Parfum Worth

4. Eau de toilette en atomiseur
30 ml 13.00 ch.

Offre spéciale: avec tout achat de 13.00 ou plus de fragrance Je Reviens, vous recevrez sans frais supplémentaires un sac à maquillage matelassé bleu contenant: crème pour le corps 7 ml, eau de toilette 70 ml et un mini-savon 20 g.

Rive Gauche de Yves Saint-Laurent

5. Eau de toilette. 58 ml 16.50

Pavlova

Une fois l'an, vous pouvez vous procurer Pavlova en format spécial limité.

6. Eau de toilette en atomiseur naturel.

8A. 25 ml 16.50
8B. 60 ml 25.00

White Shoulders

7. Eau de Cologne en atomiseur naturel. 44 ml 9.00

Prime: à l'achat de l'eau de Cologne en atomiseur naturel 44 ml (ci-dessus) vous recevrez sans frais supplémentaires un savon de voyage 37 g.

Fidji de Guy Laroche

8. Bain moussant. 300 ml 16.00

8A. Lotion pour le corps.
300 ml 16.00

Offre spéciale: à l'achat de la lotion pour le corps et de bain moussant Fidji, vous recevrez sans frais supplémentaires un fourre-tout à cordon coulissant.

Chloé de Karl Lagerfeld

9. Eau de toilette en atomiseur.
50 ml 32.50

Offre spéciale: (après le 7 avril) avec tout achat de produits Chloé vous pouvez vous procurer pour 18.50 un sac à maquillage contenant une lotion pour le corps 100 ml, une gelée pour le bain et une jolie débarbouillette.

Accessoires parfumés de Orange Crate

10. Joli imprimé, odeur de rose rustique, en exclusivité chez Eaton.

A. Cintre. 7.00 ch.
B. Cintre-cache-poussière.
11.00 l'ens.

3 sachets au choix:

C. Ronds. 6.00 ch.
D. Coeur. 6.00 ch.
E. Carrés. 6.00 ch.
F. Sac à maquillage. 10.00 ch.
G. Sac à lingerie. 18.00 ch.
H. Panier Pot-pourri. 10.00 ch.



Crédit accepté avec la carte Eaton
La carte AMERICAN EXPRESS® est aussi acceptée pour les achats en personne seulement.

Idées parfumées

Ces petits trucs vous aideront à tirer meilleur parti de votre parfum.

- Mettez quelques gouttes de votre fragrance préférée sur une ampoule électrique, la chaleur diffusera l'odeur dans toute la pièce.
- Ouvrez et placez vos bouteilles de parfums vides dans vos tiroirs de lingerie.
- Déballez des savonnets parfumés et glissez-les entre vos piles de draps et de serviettes.
- Ajoutez quelques gouttes de parfum à l'eau de rinçage, lorsque vous lavez vos cheveux.

Renseignements

- Un parfum réagit de façon différente sur chaque personne. Plusieurs facteurs dont l'acidité, le degré d'hydratation de votre peau affectent la fragrance. Essayez bien avant d'acheter.
- Gardez votre parfum bien fermé et à l'abri du soleil.
- Plus la température est froide plus vous pouvez utiliser un parfum audacieux.

STE-FOY
Place Ste-Foy
653-9331

CAPITALE
Galeries de la Capitale
627-5811

LÉVIS
Galeries Chagnon
833-7744

Les restaurants Eaton

Le fin du fin pour les clients gourmands
Au plaisir du magasinage, ajoutez celui d'un repas délectable. Le service est courtis et les prix raisonnables. Faites une pause-gourmandise au cours de vos emplettes.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX